

# Comptes annuels

Comptes annuels consolidés	Compte de résultat global consolidé . . . . .	108
	Etat consolidé de la situation financière . . . . .	109
	Tableau des flux de trésorerie consolidé . . . . .	110
	Etat consolidé de la variation des capitaux propres . . . . .	111
Notes aux comptes annuels consolidés	<b>1 Performance opérationnelle</b>	
	1.1 Informations sectorielles . . . . .	116
	1.2 Charges d'exploitation . . . . .	121
	<b>2 Gestion de capitaux et du risque financier</b>	
	2.1 Gestion de capitaux et capitaux propres . . . . .	123
	2.2 Passifs financiers . . . . .	126
	2.3 Location simple . . . . .	129
	2.4 Résultat financier . . . . .	130
	2.5 Gestion des risques financiers . . . . .	130
	<b>3 Actifs et passifs opérationnels</b>	
	3.1 Actif circulant net opérationnel . . . . .	138
	3.2 Immobilisations corporelles . . . . .	141
	3.3 Goodwill . . . . .	143
	3.4 Immobilisations incorporelles . . . . .	145
	3.5 Provisions et passifs éventuels . . . . .	146
	<b>4 Collaborateurs</b>	
	4.1 Effectifs et charges de personnel . . . . .	149
	4.2 Rémunérations des principaux dirigeants . . . . .	150
	4.3 Régimes à prestations définies . . . . .	150
	<b>5 Périmètre de consolidation</b>	
	5.1 Structure du groupe . . . . .	156
	5.2 Principales modifications du périmètre de consolidation . . . . .	156
	5.3 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence . . . . .	157
	5.4 Sociétés du groupe . . . . .	159
	<b>6 Autres informations</b>	
	6.1 Impôts sur le résultat . . . . .	161
	6.2 Parties liées . . . . .	163
	6.3 Autres principes comptables . . . . .	164
	Rapport de l'organe de révision . . . . .	166
Comptes annuels de Swisscom SA	Compte de résultat . . . . .	173
	Bilan . . . . .	174
	Annexe aux comptes annuels . . . . .	175
	Proposition concernant l'emploi du bénéfice . . . . .	179
	Rapport de l'organe de révision . . . . .	180

# Compte de résultat global consolidé

En mio. CHF, sauf indications par action	Notes	2018	2017
<b>Compte de profits et pertes</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>	1.1	<b>11 714</b>	<b>11 662</b>
Charges directes	1.2	(2 954)	(2 721)
Charges de personnel	1.2, 4.1	(2 815)	(3 002)
Autres charges d'exploitation	1.2	(2 193)	(2 152)
Propres prestations activées et autres produits	1.2	461	508
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations</b>		<b>4 213</b>	<b>4 295</b>
Amortissements et dépréciations	3.2-3.4	(2 144)	(2 164)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>2 069</b>	<b>2 131</b>
Produits financiers	2.4	28	44
Charges financières	2.4	(186)	(204)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	5	(11)
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>		<b>1 916</b>	<b>1 960</b>
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	(395)	(392)
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 521</b>	<b>1 568</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	2.1	(62)	679
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	2.1	9	–
<b>Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes</b>		<b>(53)</b>	<b>679</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	2.1	(40)	143
Variation d'actifs financiers disponibles à la vente	2.1	–	(5)
Variation couvertures de flux de trésorerie	2.1	6	(5)
Autres éléments du résultat global de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2.1	1	2
<b>Postes recyclables dans le compte de profits et pertes</b>		<b>(33)</b>	<b>135</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>(86)</b>	<b>814</b>
<b>Résultat global</b>			
Bénéfice net		1 521	1 568
Autres éléments du résultat global		(86)	814
<b>Résultat global</b>		<b>1 435</b>	<b>2 382</b>
<b>Parts au bénéfice net et résultat global</b>			
Actionnaires de Swisscom SA		1 527	1 570
Participations ne donnant pas le contrôle		(6)	(2)
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 521</b>	<b>1 568</b>
Actionnaires de Swisscom SA		1 441	2 384
Participations ne donnant pas le contrôle		(6)	(2)
<b>Résultat global</b>		<b>1 435</b>	<b>2 382</b>
<b>Bénéfice par action</b>			
<b>Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)</b>	2.1	<b>29,48</b>	<b>30,31</b>

# Etat consolidé de la situation financière

En mio. CHF	Notes	31.12.2018	31.12.2017
<b>Actifs</b>			
Liquidités		474	525
Créances clients	3.1	2 189	2 389
Autres actifs opérationnels	3.1	1 243	729
Autres actifs financiers		82	78
Actifs d'impôt exigible	6.1	2	10
<b>Total des actifs courants</b>		<b>3 990</b>	<b>3 731</b>
Immobilisations corporelles	3.2	10 894	10 697
Goodwill	3.3	5 164	5 186
Immobilisations incorporelles	3.4	1 858	1 758
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	174	152
Autres actifs financiers		339	337
Actifs d'impôt différé	6.1	167	197
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>18 596</b>	<b>18 327</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>22 586</b>	<b>22 058</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
Passifs financiers	2.2	1 361	1 834
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3.1	1 658	1 753
Provisions	3.5	131	177
Autres passifs opérationnels	3.1	1 127	1 165
Passifs d'impôt exigible	6.1	250	213
<b>Total des passifs courants</b>		<b>4 527</b>	<b>5 142</b>
Passifs financiers	2.2	6 806	6 452
Engagements de prévoyance professionnelle	4.3	1 196	1 048
Provisions	3.5	901	900
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.2	134	146
Passifs d'impôt différé	6.1	814	725
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>9 851</b>	<b>9 271</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>14 378</b>	<b>14 413</b>
Capital-actions		52	52
Réserves légales		136	136
Bénéfices reportés	2.1	9 759	9 155
Différences de change	2.1	(1 728)	(1 689)
Autres réserves	2.1	4	2
<b>Capital propre des actionnaires de Swisscom SA</b>		<b>8 223</b>	<b>7 656</b>
Intérêts minoritaires		(15)	(11)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>8 208</b>	<b>7 645</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>22 586</b>	<b>22 058</b>

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

En mio. CHF	Notes	2018	2017
Bénéfice net		1 521	1 568
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	395	392
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	(5)	11
Produits financiers	2.4	(28)	(44)
Charges financières	2.4	186	204
Amortissements et dépréciations	3.2-3.4	2 144	2 164
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	1.2	(17)	(24)
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles		7	2
Charges pour paiements fondés sur des actions		1	2
Variation provisions	3.5	(57)	51
Variation d'engagements de prévoyance professionnelle	4.3	64	36
Variation des actifs et passifs opérationnels	3.1	(70)	165
Variation du bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.2	(12)	(12)
Paiements d'intérêts perçus		24	26
Paiements de dividendes perçus	5.3	18	20
Paiements d'intérêts	2.2	(157)	(181)
Paiements d'impôts sur le résultat	6.1	(294)	(289)
<b>Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>3 720</b>	<b>4 091</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	3.2, 3.4	(2 404)	(2 378)
Vente d'immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles		21	30
Acquisition de filiales moins liquidités acquises	5.2	(78)	(63)
Dépense liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.2	(35)	(20)
Vente de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.2	–	76
Dépenses pour autres actifs financiers		(31)	(58)
Recettes provenant d'autres actifs financiers		32	158
<b>Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>(2 495)</b>	<b>(2 255)</b>
Constitution de passifs financiers	2.2	1 451	757
Remboursement de passifs financiers	2.2	(1 571)	(1 158)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	2.1	(1 140)	(1 140)
Versements de dividendes aux propriétaires de participations ne donnant pas le contrôle		(1)	(8)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	5.2	–	(99)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement		(9)	(9)
<b>Sorties de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>(1 270)</b>	<b>(1 657)</b>
<b>(Diminutions nettes) entrées nettes de trésorerie</b>		<b>(45)</b>	<b>179</b>
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier		525	329
Conversion de monnaies étrangères sur trésorerie		(6)	17
<b>Liquidités au 31 décembre</b>		<b>474</b>	<b>525</b>

# Etat consolidé de la variation des capitaux propres

En mio. CHF	Capital- actions	Réserves légales	Bénéfices reportés	Différences de change	Autres réserves	Capital propre actionnaires Swisscom	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>8 148</b>	<b>(1 834)</b>	<b>12</b>	<b>6 514</b>	<b>8</b>	<b>6 522</b>
Bénéfice net	–	–	1 570	–	–	1 570	(2)	1 568
Autres éléments du résultat global	–	–	679	145	(10)	814	–	814
<b>Résultat global</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 249</b>	<b>145</b>	<b>(10)</b>	<b>2 384</b>	<b>(2)</b>	<b>2 382</b>
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(8)	(1 148)
Autres variations	–	–	(102)	–	–	(102)	(9)	(111)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>9 155</b>	<b>(1 689)</b>	<b>2</b>	<b>7 656</b>	<b>(11)</b>	<b>7 645</b>
Modifications des normes comptables <sup>1</sup>	–	–	300	–	(4)	296	–	296
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>9 455</b>	<b>(1 689)</b>	<b>(2)</b>	<b>7 952</b>	<b>(11)</b>	<b>7 941</b>
Bénéfice net	–	–	1 527	–	–	1 527	(6)	1 521
Autres éléments du résultat global	–	–	(53)	(39)	6	(86)	–	(86)
<b>Résultat global</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 474</b>	<b>(39)</b>	<b>6</b>	<b>1 441</b>	<b>(6)</b>	<b>1 435</b>
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(30)	–	–	(30)	3	(27)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>9 759</b>	<b>(1 728)</b>	<b>4</b>	<b>8 223</b>	<b>(15)</b>	<b>8 208</b>

<sup>1</sup> Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les Notes aux comptes annuels consolidés.

# Notes aux comptes annuels consolidés

## Informations générales et modifications des principes comptables

### Informations générales

Le groupe Swisscom (ci-après «Swisscom»), qui commercialise des services de télécommunication, exerce ses activités principalement en Suisse et en Italie. Les comptes consolidés au 31 décembre 2018 comprennent ceux de Swisscom SA en tant que société holding et ceux de ses filiales. Société anonyme de droit public soumise au droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Son adresse exacte est: Swisscom SA, Alte Tiefenaustrasse 6, 3048 Worblaufen. Swisscom est cotée à la SIX Swiss Exchange. Le nombre d'actions émises, soit 51 801 943 unités, est resté identique par rapport à l'exercice précédent. Les actions ont une valeur nominale de CHF 1 et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. L'actionnaire majoritaire de Swisscom SA est, comme pour l'exercice précédent, la Confédération suisse (Confédération). Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes annuels consolidés le 6 février 2019. Aucun événement important postérieur à la clôture de l'exercice n'est survenu jusqu'à cette date. Les comptes annuels consolidés sont sujets à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 2 avril 2019.

### Principes d'établissement des comptes

Les comptes consolidés de Swisscom ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et dans le respect des dispositions du droit suisse. La période est de douze mois. Les comptes consolidés sont présentés en francs suisses (CHF), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle de Swisscom SA. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en mio. de CHF. La base d'évaluation est le coût historique, à moins qu'une norme ou une interprétation ne prescrive une autre base d'évaluation pour un élément des états financiers. Dans ce cas, ce fait est explicitement mentionné dans les principes comptables. Les principales règles comptables qui sont pertinentes pour la compréhension des comptes consolidés sont mentionnées dans les explications spécifiques figurant dans les notes.

### Incertitudes importantes relatives aux estimations et décisions d'appréciation dans le cadre de l'application de règles comptables

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et des estimations pour lesquelles les règles comptables accordent un certain degré d'appréciation à la Direction. Cela concerne les postes suivants:

Description	Autres informations
Durée d'utilité des immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	Note 3.2 et 3.4
Maintien de la valeur du goodwill	Note 3.3
Provisions pour démantèlement et de remise en état	Note 3.5
Provisions pour procédures réglementaires et concurrentielles	Note 3.5
Engagements de prévoyance professionnelle	Note 4.3

## Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois dans l'exercice sous revue

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Swisscom applique divers amendements apportés aux normes internationales d'information financière IFRS et interprétations qui, hormis les amendements présentés ci-après, n'ont aucune influence significative sur le résultat ou la situation financière du groupe.

Norme	Nom
IFRIC 22	Transactions en monnaie étrangère et contreparties payées d'avance
Amendements apportés à IFRS 2	Classification et évaluation de transactions dont le paiement est fondé sur des actions
IFRS 9	Instruments financiers
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients et clarifications connexes de la norme
Divers	Amendements des IFRS 2014–2016

D'autres informations sur des amendements apportés aux IFRS devant être appliqués à partir de l'exercice 2019 ou ultérieurement sont mentionnées dans la note 6.3. Les nouvelles normes IFRS applicables ont les effets suivants sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2018:

En mio. CHF	31.12.2017	Application IFRS 9	Application IFRS 15	01.01.2018
Créances clients	2 389	(30)	–	2 359
Autres actifs opérationnels	729	(2)	435	1 162
Actifs d'impôt différé	197	7	(3)	201
Autres actifs financiers	415	11	–	426
Autres actifs	18 328	–	–	18 328
<b>Total des actifs</b>	<b>22 058</b>	<b>(14)</b>	<b>432</b>	<b>22 476</b>
Autres dettes opérationnelles	1 165	–	45	1 210
Passifs d'impôt différé	725	1	76	802
Autres passifs	12 523	–	–	12 523
<b>Total des passifs</b>	<b>14 413</b>	<b>1</b>	<b>121</b>	<b>14 535</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>7 645</b>	<b>(15)</b>	<b>311</b>	<b>7 941</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>22 058</b>	<b>(14)</b>	<b>432</b>	<b>22 476</b>

### IFRS 9 «Instruments financiers»

La norme comprend de nouvelles règles en matière de classification et d'évaluation des actifs et passifs financiers, de comptabilisation des dépréciations et de comptabilisation de couverture. Ces nouvelles prescriptions ont conduit à des modifications dans la classification d'autres actifs financiers. En outre, les participations comptabilisées jusqu'ici à la valeur d'acquisition doivent désormais être évaluées à leur juste valeur. La classification et les valeurs comptables des autres actifs financiers se résument de la façon suivante selon les anciennes et les nouvelles prescriptions:

En mio. CHF	Classification selon IAS 39	Classification selon IFRS 9	Valeur comptable selon IAS 39	Valeur comptable selon IFRS 9
Dépôts à terme	Prêts et créances	Au coût amorti	7	7
Certificats de dépôt	Prêts et créances	Au coût amorti	145	145
Prêts	Prêts et créances	Au coût amorti	49	49
Instruments de capitaux propres	Disponibles à la vente	Sans effet sur le résultat à la juste valeur	53	64
Instruments de dette cotés	Comptabilisé en résultat à la valeur vénale	Au coût amorti	61	61
Instruments financiers dérivés	Comptabilisé en résultat à la valeur vénale	Comptabilisé en résultat à la valeur vénale	100	100
<b>Total autres actifs financiers</b>			<b>415</b>	<b>426</b>

Conformément aux nouvelles dispositions en matière de dépréciations, les pertes sur actifs financiers sont comptabilisées plus tôt. La première application d'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a eu pour effet une augmentation de CHF 32 mio. avant impôts des corrections de valeur sur des actifs financiers. Dans la comptabilisation de couverture, il n'en résulte aucune modification pour Swisscom. La première application d'IFRS 9 a eu pour effet



une diminution des capitaux propres de CHF 15 mio. au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été adaptés.

### IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients»

La nouvelle norme prévoit, contrairement aux dispositions applicables jusqu'ici, un modèle unique en cinq étapes basé sur des principes applicable à tous les contrats conclus avec des clients. Selon IFRS 15, le montant à comptabiliser au titre des produits des activités ordinaires est celui qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie du transfert de biens ou de services à un client. La date ou la période déterminante ne dépend plus du moment du transfert des risques et avantages, mais du transfert du contrôle des biens ou services au client. Pour les contrats à composantes multiples, IFRS 15 prévoit explicitement que le prix de transaction soit réparti entre chacune des obligations de prestation identifiées en proportion des prix de vente spécifiques. La nouvelle norme inclut également de nouvelles règles relatives aux coûts engagés pour obtenir et pour remplir un contrat ainsi que des lignes directrices afin de définir quand de tels coûts sont à saisir comme actif. La norme exige en outre de nouvelles informations élargies à fournir en annexe. IFRS 15 a produit les effets significatifs suivants sur les états financiers consolidés de Swisscom:

#### Chiffre d'affaires

- Lorsqu'un téléphone mobile est vendu dans le cadre d'une offre combinée avec un abonnement de communication mobile, il s'agit d'un contrat à composantes multiples. Jusqu'à présent, lors de tels contrats, la subvention accordée sur le téléphone mobile était entièrement affectée à celui-ci et comptabilisée en une seule écriture au moment de la conclusion du contrat. Désormais, les chiffres d'affaires doivent être répartis sur les composantes déjà fournies (téléphone mobile), de sorte que leur comptabilisation a lieu de façon plus précoce. Le montant global des chiffres d'affaires demeure toutefois inchangé sur la durée du contrat.
- Swisscom commercialise des offres combinées comprenant haut débit et télévision, ainsi qu'en option un raccordement fixe avec téléphonie. Les frais de service sont fixes. Des routeurs et des set-top box sont vendus en relation avec de telles offres combinées. Jusqu'ici, ces appareils étaient comptabilisés en une seule écriture comme chiffre d'affaires au moment de la vente. Compte tenu de leurs spécifications techniques, ces routeurs et set-top box peuvent être utilisés uniquement pour des services de Swisscom; à l'inverse, les services de Swisscom ne peuvent pas être utilisés sans les routeurs et set-top box de Swisscom. Par conséquent, ces appareils ne constituent pas une obligation de prestation spécifique. Les chiffres d'affaires résultant de la vente des routeurs et set-top box sont répartis sur la durée du contrat de service sous-jacent.
- Jusqu'à présent, les frais de mise en service étaient différés et comptabilisés comme chiffre d'affaires sur la durée minimale du contrat. En l'absence de durée minimale du contrat, le chiffre d'affaires était réalisé à la date de la mise en service. Les frais de mise en service non remboursables qui ne constituent pas une obligation de prestation spécifique seront désormais pris en compte dans le prix de transaction total et affectés au pro rata aux différentes obligations de prestation relevant du contrat conclu avec le client.

#### Coûts du contrat

- Les subventions de terminaux et commissions qui sont versées aux revendeurs (coûts marginaux d'obtention d'un contrat) étaient jusqu'à présent comptabilisées immédiatement comme charges. Les coûts marginaux directement liés à l'obtention d'un contrat seront désormais inscrits à l'actif et comptabilisés en charges sur la durée du contrat.
- Les coûts afférents aux routeurs et set-top box étaient jusqu'à présent comptabilisés en charges au moment de la vente conformément au chiffre d'affaires enregistré. Désormais, ces coûts directement liés à l'exécution d'un contrat seront également inscrits à l'actif et comptabilisés en charges sur la durée du contrat de service sous-jacent.

Swisscom a choisi pour la première application de la norme IFRS 15 la méthode rétrospective modifiée. Selon cette méthode transitoire, Swisscom doit appliquer la norme IFRS 15 rétrospectivement uniquement aux contrats qui n'étaient pas encore achevés au 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'effet induit par la transition a été comptabilisé au 1<sup>er</sup> janvier 2018 dans les capitaux propres, sans incidence sur le résultat. Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été adaptés. La première application au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a eu pour effet une augmentation des capitaux propres d'environ CHF 311 mio. Cet effet résulte de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs sur contrat ainsi que de coûts marginaux d'obtention de contrats différés et de coûts différés d'exécution de contrats. L'évolution de l'effet de la norme IFRS 15 sur le résultat dépendra des futurs modèles d'affaires et produits, du panachage des canaux de distribution ainsi que de l'évolution des quantités, des prix et des coûts.

Les éléments pertinents des états financiers selon les anciens et les nouveaux principes comptables sont présentés ci-après:

En mio. CHF	IFRS 15 2018	IAS 18/IAS 11 2018	Ajustement
<b>Compte de profits et pertes</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>11 714</b>	<b>11 709</b>	<b>5</b>
Charges directes	(2 954)	(2 859)	(95)
Charges de personnel	(2 815)	(2 815)	–
Autres charges d'exploitation	(2 193)	(2 193)	–
Propres prestations activées et autres produits	461	414	47
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations</b>	<b>4 213</b>	<b>4 256</b>	<b>(43)</b>
Amortissements et dépréciations	(2 144)	(2 144)	–
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 069</b>	<b>2 112</b>	<b>(43)</b>
Produits financiers	28	28	–
Charges financières	(186)	(186)	–
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5	5	–
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>1 916</b>	<b>1 959</b>	<b>(43)</b>
Charge d'impôt sur le résultat	(395)	(404)	9
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 521</b>	<b>1 555</b>	<b>(34)</b>

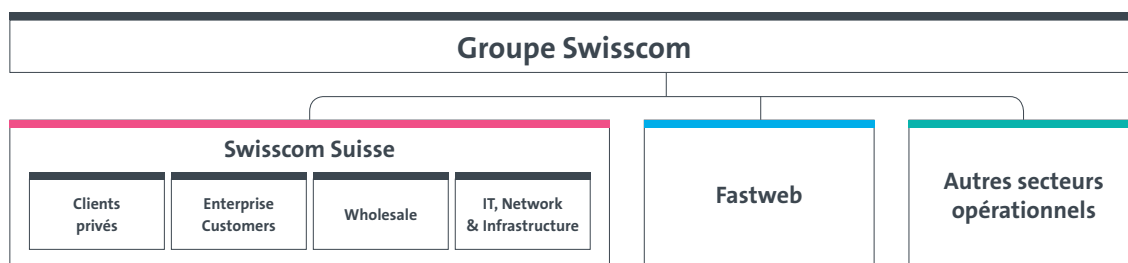
En mio. CHF	IFRS 15 31.12.2018	IAS 18/IAS 11 31.12.2018	Ajustement
<b>Bilan</b>			
Autres actifs opérationnels	1 243	823	420
Autres actifs	21 343	21 343	–
<b>Total des actifs</b>	<b>22 586</b>	<b>22 166</b>	<b>420</b>
Autres dettes opérationnelles	1 127	1 054	73
Passifs d'impôt différé	814	744	70
Autres passifs	12 437	12 437	–
<b>Total des passifs</b>	<b>14 378</b>	<b>14 235</b>	<b>143</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>8 208</b>	<b>7 931</b>	<b>277</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>22 586</b>	<b>22 166</b>	<b>420</b>

## 1 Performance opérationnelle

Cette partie contient des explications sur la performance opérationnelle de Swisscom durant l'exercice sous revue. La répartition par secteurs opérationnels correspond au système de reporting interne utilisé pour l'évaluation de la performance et l'allocation des ressources ainsi qu'à la structure de direction de Swisscom.

### 1.1 Informations sectorielles

#### Informations générales



Secteur	Activité
<b>Clients privés</b>	Le secteur «Clients privés» englobe les taxes d'abonnement pour les services à haut débit et les services de télévision, les abonnements de communication fixe et mobile ainsi que le trafic voix et données national et international de la clientèle privée et de la clientèle des petites et moyennes entreprises. Le secteur comprend en outre la vente de terminaux.
<b>Enterprise Customers</b>	Le secteur «Enterprise Customers» se charge de la fourniture de solutions de communication globales aux grandes entreprises. Son offre couvre l'intégralité de la palette dans le domaine de l'infrastructure TIC, du produit individuel à la solution globale.
<b>Wholesale</b>	Ce secteur comprend l'utilisation des réseaux de communication fixe et mobile de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunication ainsi que l'utilisation de réseaux de tiers par Swisscom. «Wholesale» englobe également l'itinérance avec les opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau de communication mobile de Swisscom ainsi que les services à haut débit et les produits réglementés dans le cadre de l'ouverture du «dernier kilomètre» aux autres opérateurs de télécommunication.
<b>IT, Network &amp; Infrastructure</b>	Le secteur «IT, Network & Infrastructure» est responsable de la planification, de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure de réseau de Swisscom, ainsi que de tous les systèmes informatiques. Il assure le développement et la production de prestations standardisées pour l'informatique et les réseaux, destinées à l'ensemble de la Suisse. «IT, Network & Infrastructure» englobe également les fonctions de support «Finances», «Ressources humaines» et «Stratégie» de Swisscom Suisse ainsi que la gestion des immeubles et des véhicules en Suisse.
<b>Fastweb</b>	Fastweb est l'un des plus importants prestataires de services à haut débit en Italie. Son portefeuille de produits englobe les services voix, données, haut débit et télévision ainsi que la Video on Demand pour les clients privés et commerciaux. Fastweb propose en outre des services de communication mobile, sur la base d'un contrat MVNO (en tant qu'exploitant de réseaux virtuels). Cette gamme est complétée par des services réseaux complets et des solutions spécifiques aux clients.
<b>Autres secteurs opérationnels</b>	Les Autres secteurs opérationnels regroupent surtout les domaines Digital Business et Participations. Digital Business inclut notamment Swisscom Directories SA (localsearch), spécialisée dans le domaine des annuaires en ligne et des annuaires téléphoniques. Participations se compose pour l'essentiel des filiales Billag SA, cablex SA, et Swisscom Broadcast SA. Sur mandat de la Confédération, Billag SA était en charge de l'encaissement des redevances de réception radio et télévision jusqu'à fin 2018. cablex SA s'occupe de la construction et de l'entretien de réseaux filaires et non filaires en Suisse, en premier lieu dans le secteur des télécommunications. Swisscom Broadcast SA est le principal fournisseur de services de radiodiffusion et de plateformes en Suisse pour les clients du secteur des médias et de la radiocommunication sécurisée.

La présentation se décompose en secteurs «Clients privés», «Enterprise Customers», «Wholesale» et «IT, Network & Infrastructure» – regroupés sous Swisscom Suisse – ainsi que «Fastweb» et «Autres secteurs opérationnels». En outre, «Group Headquarters», qui contient des coûts non attribués, est présenté séparément.

«Group Headquarters» ne facture pas de commissions de gestion pour la conduite financière, et le secteur «IT, Network & Infrastructure» ne facture pas de frais de réseau aux autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. Les charges sectorielles comprennent les charges directes et indirectes, qui englobent les charges de personnel, les autres charges d'exploitation diminuées des propres prestations activées et les autres produits. Les charges de prévoyance incluent les cotisations ordinaires de l'employeur. La différence entre les cotisations ordinaires de l'employeur et les charges de prévoyance selon IAS 19 est indiquée dans la colonne «Elimination». Pour l'exercice 2018, la colonne «Elimination» contient des charges de CHF 60 mio. au titre de réconciliation avec les charges de prévoyance selon IAS 19 (exercice précédent: CHF 92 mio.). Les résultats des secteurs «Clients privés», «Enterprise Customers» ainsi que «Wholesale» correspondent à une marge de couverture avant frais de réseau. Le résultat du secteur «IT, Network & Infrastructure» se compose des charges d'exploitation et des dépréciations diminuées du chiffre d'affaires résultant de la location et de la gestion d'immeubles et de véhicules ainsi que des propres prestations activées et des autres produits. La réconciliation avec les charges de prévoyance selon IAS 19 n'est pas comprise dans les résultats sectoriels de Swisscom Suisse et des Autres secteurs opérationnels. Le résultat du secteur «Fastweb» correspond au résultat d'exploitation. Différents domaines d'activité ont été transférés entre les secteurs de Swisscom Suisse. L'exercice précédent a été adapté en conséquence.

## Informations sectorielles 2018

2018, en mio. CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Headquarters	Elimination	Total
Clients privés	5 843	1 210	–	–	–	7 053
Grandes Entreprises	2 328	900	558	1	–	3 787
Wholesale clients	566	308	–	–	–	874
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>8 737</b>	<b>2 418</b>	<b>558</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>11 714</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	80	8	349	1	(438)	–
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 817</b>	<b>2 426</b>	<b>907</b>	<b>2</b>	<b>(438)</b>	<b>11 714</b>
Charges directes	(1 972)	(950)	(59)	–	27	(2 954)
Charges indirectes <sup>1</sup>	(3 437)	(699)	(662)	(80)	331	(4 547)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>3 408</b>	<b>777</b>	<b>186</b>	<b>(78)</b>	<b>(80)</b>	<b>4 213</b>
Amortissements et dépréciations	(1 502)	(587)	(59)	–	4	(2 144)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>1 906</b>	<b>190</b>	<b>127</b>	<b>(78)</b>	<b>(76)</b>	<b>2 069</b>
Produits financiers et charges financières, nets						(158)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence						5
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>						<b>1 916</b>
Charge d'impôt sur le résultat						(395)
<b>Bénéfice net</b>						<b>1 521</b>
Résultat sectoriel avant amortissements	3 408	777	186	(78)	(80)	4 213
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	(1 620)	(757)	(46)	–	19	(2 404)
Variation provisions	(61)	3	(1)	2	–	(57)
Variation d'engagements de prévoyance professionnelle	6	–	–	(1)	59	64
Variation de l'actif circulant net	(97)	27	(1)	10	(9)	(70)
Autres <sup>2</sup>	(3)	–	–	–	2	(1)
<b>Operating free cash flow</b>	<b>1 633</b>	<b>50</b>	<b>138</b>	<b>(67)</b>	<b>(9)</b>	<b>1 745</b>

1 Propres prestations activées et autres produits inclus.

2 Recettes provenant de la vente d'immobilisations corporelles, variation de l'actif circulant net sans effet sur la trésorerie, variation du bénéfice différé provenant de la cession-bail d'immeubles et paiements de dividendes aux propriétaires de participations ne donnant pas le contrôle.

## Informations sectorielles 2018 de Swisscom Suisse

2018, en mio. CHF	Clients privés	Enterprise Customers	Wholesale	IT, Network & Infrastructure	Elimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	2 573	580	–	–	–	3 153
Mobile	2 618	451	–	–	–	3 069
<b>Services de télécommunications</b>	<b>5 191</b>	<b>1 031</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6 222</b>
Services de solutions	–	1 042	–	–	–	1 042
Marchandises	494	211	–	–	–	705
Wholesale	–	–	566	–	–	566
Autres chiffres d'affaires	158	24	–	20	–	202
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>5 843</b>	<b>2 308</b>	<b>566</b>	<b>20</b>	<b>–</b>	<b>8 737</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	81	102	328	139	(570)	80
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>5 924</b>	<b>2 410</b>	<b>894</b>	<b>159</b>	<b>(570)</b>	<b>8 817</b>
Charges directes	(1 411)	(755)	(430)	(10)	634	(1 972)
Charges indirectes <sup>1</sup>	(1 140)	(900)	(18)	(1 315)	(64)	(3 437)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>3 373</b>	<b>755</b>	<b>446</b>	<b>(1 166)</b>	<b>–</b>	<b>3 408</b>
Amortissements et dépréciations	(138)	(69)	–	(1 296)	1	(1 502)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>3 235</b>	<b>686</b>	<b>446</b>	<b>(2 462)</b>	<b>1</b>	<b>1 906</b>
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	(170)	(54)	–	(1 396)	–	(1 620)

1 Propres prestations activées et autres produits inclus.

## Informations sectorielles 2017

2017, en mio. CHF, ajusté	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Clients privés	5 971	1 097	–	–	–	7 068
Grandes Entreprises	2 428	791	529	1	–	3 749
Wholesale clients	578	267	–	–	–	845
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>8 977</b>	<b>2 155</b>	<b>529</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>11 662</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	81	9	321	–	(411)	–
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>9 058</b>	<b>2 164</b>	<b>850</b>	<b>1</b>	<b>(411)</b>	<b>11 662</b>
Charges directes	(1 943)	(771)	(31)	–	24	(2 721)
Charges indirectes <sup>1</sup>	(3 615)	(548)	(639)	(112)	268	(4 646)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>3 500</b>	<b>845</b>	<b>180</b>	<b>(111)</b>	<b>(119)</b>	<b>4 295</b>
Amortissements et dépréciations	(1 485)	(589)	(96)	–	6	(2 164)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>2 015</b>	<b>256</b>	<b>84</b>	<b>(111)</b>	<b>(113)</b>	<b>2 131</b>
Produits financiers et charges financières, nets						(160)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence						(11)
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>						<b>1 960</b>
Charge d'impôt sur le résultat						(392)
<b>Bénéfice net</b>						<b>1 568</b>
Résultat sectoriel avant amortissements	3 500	845	180	(111)	(119)	4 295
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	(1 654)	(692)	(58)	–	26	(2 378)
Variation provisions	39	(4)	9	7	–	51
Variation d'engagements de prévoyance professionnelle	(56)	(1)	–	1	92	36
Variation de l'actif circulant net	184	38	(50)	7	(14)	165
Autres <sup>2</sup>	(11)	–	–	–	1	(10)
<b>Operating free cash flow</b>	<b>2 002</b>	<b>186</b>	<b>81</b>	<b>(96)</b>	<b>(14)</b>	<b>2 159</b>

1 Propres prestations activées et autres produits inclus.

2 Recettes provenant de la vente d'immobilisations corporelles, variation de l'actif circulant net sans effet sur la trésorerie, variation du bénéfice différé provenant de la cession-bail d'immeubles et paiements de dividendes aux propriétaires de participations ne donnant pas le contrôle.

## Informations sectorielles 2017 de Swisscom Suisse

2017, en mio. CHF, ajusté	Clients privés	Enterprise Customers	Wholesale	IT, Network & Infrastructure	Elimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	2 662	615	–	–	–	3 277
Mobile	2 702	485	–	–	–	3 187
<b>Services de télécommunications</b>	<b>5 364</b>	<b>1 100</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6 464</b>
Services de solutions	–	1 084	–	–	–	1 084
Marchandises	451	197	–	–	–	648
Wholesale	–	–	578	–	–	578
Autres chiffres d'affaires	156	21	–	26	–	203
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>5 971</b>	<b>2 402</b>	<b>578</b>	<b>26</b>	<b>–</b>	<b>8 977</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	82	108	366	141	(616)	81
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>6 053</b>	<b>2 510</b>	<b>944</b>	<b>167</b>	<b>(616)</b>	<b>9 058</b>
Charges directes	(1 398)	(741)	(478)	(12)	686	(1 943)
Charges indirectes <sup>1</sup>	(1 173)	(947)	(20)	(1 405)	(70)	(3 615)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>3 482</b>	<b>822</b>	<b>446</b>	<b>(1 250)</b>	<b>–</b>	<b>3 500</b>
Amortissements et dépréciations	(126)	(80)	–	(1 279)	–	(1 485)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>3 356</b>	<b>742</b>	<b>446</b>	<b>(2 529)</b>	<b>–</b>	<b>2 015</b>
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	(192)	(69)	–	(1 393)	–	(1 654)

1 Propres prestations activées et autres produits inclus.

## Informations relatives aux secteurs géographiques

En mio. CHF	2018		2017	
	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants
Suisse	9 274	14 440	9 476	14 400
Italie	2 418	3 581	2 155	3 359
Autres pays	22	69	31	34
Non attribué	–	506	–	534
<b>Total</b>	<b>11 714</b>	<b>18 596</b>	<b>11 662</b>	<b>18 327</b>

## Informations relatives aux produits et services

En mio. CHF	2018	2017
Services de télécommunications	8 227	8 269
Services de solutions	1 042	1 084
Marchandises	775	699
Wholesale	873	845
Autres chiffres d'affaires	797	765
<b>Chiffre d'affaires net total</b>	<b>11 714</b>	<b>11 662</b>

## Principes comptables

Les principes comptables en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont décrits ci-après. Les modifications par rapport aux anciens principes comptables sont décrites dans la note «Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois dans l'exercice sous revue».

### Services de télécommunication

Les services de télécommunication englobent les domaines mobile et fixe en Suisse et à l'étranger. Les services liés au réseau mobile incluent les prix de base, auxquels s'ajoutent les communications nationales et internationales établies par les clients de Swisscom en Suisse ainsi que les appels réalisés par les clients de Swisscom à l'étranger. Swisscom propose des abonnements à un prix mensuel fixe (prix forfaitaire), dont le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée minimale du contrat. Selon l'abonnement, les chiffres d'affaires sont aussi réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées. La durée minimale du contrat est en règle générale de 12 ou 24 mois. Si un appareil mobile est vendu avec un abonnement dans le cadre d'une offre combinée, il s'agit d'un contrat à composantes multiples. Les contrats à composantes multiples similaires sont regroupés en portefeuilles pour la comptabilisation du chiffre d'affaires. Le prix de transaction total des contrats à composantes multiples est réparti entre chacune des obligations de prestation identifiées en proportion des prix de vente spécifiques. A cet effet, le prix de vente spécifique de chaque composant est mis en rapport avec la somme des prix de vente spécifiques de l'ensemble des obligations de prestation. Les prix de vente spécifiques des téléphones mobiles et des abonnements ressortent de la liste des prix de Swisscom et de la durée minimale du contrat. Les frais de mise en service non remboursables qui ne constituent pas une obligation de prestation spécifique seront pris en compte dans le prix de transaction total et affectés au prorata aux différentes obligations de prestation relevant du contrat conclu avec le client. En l'absence de durée minimale du contrat, le chiffre d'affaires est réalisé au moment de la mise en service. Les services liés au réseau fixe comprennent principalement les prix de base des raccordements de téléphonie fixe, haut débit et TV ainsi que des communications téléphoniques nationales et internationales pour les clients privés et commerciaux. Swisscom propose en outre des offres combinées incluant des services à haut débit et des services de télévision, ainsi qu'en option un raccordement au réseau de téléphonie fixe. Ces frais d'abonnement sont fixes (tarif forfaitaire). La durée minimale du contrat est de 12 mois. Le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat. Les chiffres d'affaires concernant les communications téléphoniques sont comptabilisés au moment où la communication a lieu.

### Solutions de télécommunication

Les prestations liées aux solutions de communication et aux solutions informatiques englobent principalement le conseil et la réalisation ainsi que la maintenance et l'exploitation d'infrastructures de communication. Elles comprennent également les applications et les services correspondants, mais aussi l'intégration, l'exploitation et la maintenance de réseaux de données ainsi que les services d'externalisation. Les chiffres d'affaires résultant de mandats spécifiques de clients sont comptabilisés selon le degré d'achèvement, mesuré par le rapport entre les coûts occasionnés et les coûts prévisionnels. Les chiffres d'affaires générés par les contrats d'externalisation à long terme sont comptabilisés comme produit en fonction du volume des prestations fournies pour le client. La durée de ces contrats est en règle générale comprise entre 3 et 7 ans. Les projets de transition en relation avec un contrat d'externalisation ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Les chiffres d'affaires provenant de la maintenance sont enregistrés de façon linéaire sur la durée des contrats de maintenance.

### Marchandises

Les chiffres d'affaires résultant de la vente de téléphones mobiles, de téléphones fixes et d'autres accessoires sont comptabilisés à la date de la livraison et de la prestation. Swisscom vend des routeurs et des TV-Box pour l'utilisation de ses propres services. Etant donné que ces appareils sont compatibles uniquement avec le réseau Swisscom et ne peuvent pas être utilisés pour des réseaux d'autres opérateurs de télécommunications, ils ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Le chiffre d'affaires est différé et réparti sur la durée minimale du contrat de l'abonnement haut débit ou TV.

### Wholesale

Les prestations de services comprennent principalement les lignes louées et l'utilisation du réseau fixe de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunications (itinérance). Les redevances résultant des lignes louées sont comptabilisées comme produit de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les prestations

d'itinérance sont comptabilisées comme produit au moment de la fourniture de la prestation sur la base des minutes de conversation ou de tarifs fixés contractuellement. Les prestations d'itinérance avec d'autres fournisseurs de services de télécommunication sont présentées en chiffres bruts.

## 1.2 Charges d'exploitation

### Charges directes

En mio. CHF	2018	2017
Appareils de télécommunication et marchandises diverses	1 175	1 128
Services acquis	607	486
Coûts d'obtention de contrats	345	296
Coûts réalisation de contrats	31	–
Frais de communications des filiales étrangères	428	400
Frais de communications internationales	269	302
Frais de communications nationales	99	109
<b>Total coûts directs</b>	<b>2 954</b>	<b>2 721</b>

### Charges indirectes

En mio. CHF	2018	2017
Charges salariales et sociales	2 751	2 856
Autres charges de personnel	64	146
<b>Total des charges de personnel<sup>1</sup></b>	<b>2 815</b>	<b>3 002</b>
Charges informatiques	284	306
Charges d'entretien	334	284
Charges de loyer	207	206
Charges d'énergie	118	105
Charges de publicité et de vente	230	249
Charges de conseil et collaborateurs externes	176	176
Charges administratives	100	108
Corrections de valeur sur créances et actifs contractuels	74	91
Autres charges d'exploitation	670	627
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>2 193</b>	<b>2 152</b>
Propres prestations activées	(331)	(327)
Produits de procédures juridiques	–	(102)
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	(17)	(24)
Autres produits	(113)	(55)
<b>Total des propres prestations activées et des autres produits</b>	<b>(461)</b>	<b>(508)</b>
<b>Total coûts indirects</b>	<b>4 547</b>	<b>4 646</b>

1 Voir note 4.1.

Les propres prestations activées comprennent les charges de personnel relatives à la réalisation d'installations techniques, la construction d'infrastructures de réseau et la conception de logiciels à usage interne.



## Principes comptables

Les principes comptables en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont décrits ci-après. Les modifications par rapport aux anciens principes comptables sont décrites dans la note «Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois dans l'exercice sous revue».

### Coûts marginaux d'obtention de contrats

Swisscom verse des commissions aux revendeurs pour l'acquisition et la conservation de clients dans le secteur de la communication mobile. Les commissions respectives dépendent du type d'abonnement. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle sont différés et répartis sur la durée de la période de chiffre d'affaires respective. En outre, les rabais que les revendeurs accordent aux clients lors de la conclusion simultanée d'un abonnement de communication mobile Swisscom (subventions de terminaux) sont remboursés au revendeur. Ces frais sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme coûts marginaux d'obtention de contrats pendant la durée du contrat. La période de résiliation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

### Coûts d'exécution de contrats

En relation avec un abonnement haut débit ou TV de Swisscom, les clients doivent acheter un routeur ou une TV-Box, afin de pouvoir utiliser les services de Swisscom. Le routeur et la TV-Box ne peuvent être utilisés que pour des services de Swisscom. Les coûts afférents aux routeurs et TV-Box sont présentés comme coûts d'exécution de contrats et répartis sur la durée minimale du contrat. Les coûts initiaux liés à la reprise et à l'intégration de transactions d'externalisation avec des clients commerciaux sont différés et comptabilisés en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat d'exploitation. La période de résiliation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

## 2 Gestion de capitaux et du risque financier

Les procédures et directives servant à la gestion active de la structure de capitaux ainsi que des risques financiers auxquels est exposée Swisscom sont présentées ci-après. Swisscom entend disposer d'une solide base de capitaux propres lui permettant d'assurer la continuité de l'entreprise et d'offrir aux investisseurs des revenus appropriés, correspondant aux risques.

### 2.1 Gestion de capitaux et capitaux propres

#### Rapport entre la dette nette et l'EBITDA

Swisscom s'emploie à conserver une notation de crédit Single A. En outre, Swisscom vise une dette nette d'un montant équivalent à environ 1,9 fois l'EBITDA (résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations, sans prise en compte de l'IFRS 16). La dette nette comprend les passifs financiers après déduction des liquidités, des placements à court terme ainsi que des certificats de dépôt à taux fixe à long terme et des instruments financiers dérivés pour les financements. Le rapport entre la dette nette et l'EBITDA se présente comme suit:

En mio. CHF	31.12.2018	31.12.2017
Dette nette	7 393	7 447
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA)	4 213	4 295
<b>Ratio dette nette/résultat d'exploitation EBITDA</b>	<b>1,8</b>	<b>1,7</b>

#### Quote-part de capitaux propres

Swisscom vise une quote-part de capitaux propres d'au moins 30%. Cette valeur se calcule comme suit:

En mio. CHF	31.12.2018	31.12.2017
Capitaux propres	8 208	7 645
Total des actifs	22 586	22 058
<b>Quote-part des capitaux propres en %</b>	<b>36,3</b>	<b>34,7</b>

#### Politique en matière de dividendes

Swisscom poursuit une politique de distribution avec un dividende stable. Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres statutaires de la maison mère Swisscom SA et non sur les capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2018, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 6 435 mio. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende. En 2017 et 2018, Swisscom SA a versé les dividendes suivants:

En mio. CHF ou selon indication	2018	2017
Nombre d'actions nominatives donnant droit au versement d'un dividende (en mio. d'unités)	51,801	51,801
Dividende ordinaire par action (en CHF)	22,00	22,00
<b>Dividendes versés</b>	<b>1 140</b>	<b>1 140</b>

Pour l'exercice 2018, le Conseil d'administration proposera un dividende de CHF 22 par action lors de l'Assemblée générale de Swisscom SA du 2 avril 2019. Il en résultera une distribution de dividende de CHF 1 140 mio. au total. Le versement du dividende est prévu pour le 8 avril 2019.

#### Bénéfice par action

En mio. CHF ou selon indication	2018	2017
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 527	1 570
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	51 801 182	51 800 771
<b>Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)</b>	<b>29,48</b>	<b>30,31</b>

## Informations complémentaires sur les capitaux propres

### Evolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2018

En mio. CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserve d'appréciation du marché	Réserve de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>9 155</b>	<b>(1 689)</b>	<b>4</b>	<b>(2)</b>	<b>7 468</b>	<b>(11)</b>	<b>7 457</b>
Modifications des normes comptables	300	–	(4)	–	296	–	296
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	<b>9 455</b>	<b>(1 689)</b>	<b>–</b>	<b>(2)</b>	<b>7 764</b>	<b>(11)</b>	<b>7 753</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 527</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 527</b>	<b>(6)</b>	<b>1 521</b>
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(78)	–	–	–	(78)	–	(78)
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	10	–	–	–	10	–	10
Impôts sur le résultat	15	–	–	–	15	–	15
<b>Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes</b>	<b>(53)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(53)</b>	<b>–</b>	<b>(53)</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(41)	–	–	(41)	–	(41)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	–	–	–	6	6	–	6
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	1	–	–	1	–	1
Impôts sur le résultat	–	1	–	–	1	–	1
<b>Postes recyclables dans le compte de profits et pertes</b>	<b>–</b>	<b>(39)</b>	<b>–</b>	<b>6</b>	<b>(33)</b>	<b>–</b>	<b>(33)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>(53)</b>	<b>(39)</b>	<b>–</b>	<b>6</b>	<b>(86)</b>	<b>–</b>	<b>(86)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>1 474</b>	<b>(39)</b>	<b>–</b>	<b>6</b>	<b>1 441</b>	<b>(6)</b>	<b>1 435</b>
Dividendes versés	(1 140)	–	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(30)	–	–	–	(30)	3	(27)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>9 759</b>	<b>(1 728)</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>8 035</b>	<b>(15)</b>	<b>8 020</b>

## Evolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2017

En mio. CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserve d'appréciation du marché	Réserve de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>8 148</b>	<b>(1 834)</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>6 326</b>	<b>8</b>	<b>6 334</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 570</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 570</b>	<b>(2)</b>	<b>1 568</b>
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	850	–	–	–	850	–	850
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	–	–	–	–	–	–
Impôts sur le résultat	(171)	–	–	–	(171)	–	(171)
<b>Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes</b>	<b>679</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>679</b>	<b>–</b>	<b>679</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	166	–	–	166	–	166
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	–	–	(11)	–	(11)	–	(11)
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	(4)	5	(6)	(5)	–	(5)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	2	–	–	2	–	2
Impôts sur le résultat	–	(19)	1	1	(17)	–	(17)
<b>Postes recyclables dans le compte de profits et pertes</b>	<b>–</b>	<b>145</b>	<b>(5)</b>	<b>(5)</b>	<b>135</b>	<b>–</b>	<b>135</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>679</b>	<b>145</b>	<b>(5)</b>	<b>(5)</b>	<b>814</b>	<b>–</b>	<b>814</b>
<b>Résultat global</b>	<b>2 249</b>	<b>145</b>	<b>(5)</b>	<b>(5)</b>	<b>2 384</b>	<b>(2)</b>	<b>2 382</b>
Dividendes versés	(1 140)	–	–	–	(1 140)	(8)	(1 148)
Autres variations	(102)	–	–	–	(102)	(9)	(111)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>9 155</b>	<b>(1 689)</b>	<b>4</b>	<b>(2)</b>	<b>7 468</b>	<b>(11)</b>	<b>7 457</b>

## 2.2 Passifs financiers

En mio. CHF	2018	2017
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>8 286</b>	<b>8 496</b>
Constitution de prêts bancaires	564	177
Contraction d'emprunts obligataires	885	500
Constitution d'autres passifs financiers	2	80
<b>Constitution de passifs financiers</b>	<b>1 451</b>	<b>757</b>
Remboursement de prêts bancaires	(69)	(247)
Remboursement d'emprunts obligataires	(1 385)	(640)
Remboursement de placements privés	(72)	(250)
Remboursement passifs résultant de contrats de location-financement	(27)	(19)
Remboursement d'autres passifs financiers	(18)	(2)
<b>Remboursement de passifs financiers</b>	<b>(1 571)</b>	<b>(1 158)</b>
Charges d'intérêts	138	160
Paiements d'intérêts	(157)	(181)
Conversion de monnaies étrangères	(117)	224
Modification de passifs résultant de contrats de location-financement	(51)	(26)
Variation de la juste valeur	(7)	(3)
Accès au solde du prix d'acquisition issu de regroupements d'entreprises	158	19
Autres variations	37	(2)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>8 167</b>	<b>8 286</b>
Prêts bancaires	1 233	760
Emprunts obligataires	5 554	6 137
Placements privés	426	493
Passifs résultant de contrats de location-financement	384	461
Instruments financiers dérivés <sup>1</sup>	54	60
Autres passifs financiers <sup>2</sup>	516	375
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>8 167</b>	<b>8 286</b>
Dont passifs financiers courants	1 361	1 834
Dont passifs financiers non courants	6 806	6 452

1 Voir note 2.5.

2 Voir note 5.2.

### Limite de crédit

Swisscom dispose de deux limites de crédit bancaire garanties de CHF 1 000 mio. chacune, d'une durée allant respectivement jusqu'à 2020 et jusqu'à 2022. Au 31 décembre 2018, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

### Prêts bancaires

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2018	31.12.2017
Prêts bancaires en EUR <sup>1,3</sup>	2018–2019	500	0,01%	–0,66%	563	–
			Euribor			
Prêts bancaires en EUR <sup>1,3</sup>	2013–2020	120	+0,386%	0,12%	135	211
Prêts bancaires en EUR <sup>2</sup>	2015–2020	200	0,76%	–0,52%	229	238
Prêts bancaires en EUR <sup>2,3</sup>	2017–2024	150	0,67%	0,67%	169	175
Prêts bancaires en USD <sup>2</sup>	2009–2028	54	8,30%	4,62%	74	74
Prêts bancaires en USD <sup>2</sup>	2009–2028	48	7,65%	4,63%	63	62
<b>Total prêts bancaires</b>					<b>1 233</b>	<b>760</b>

1 A taux d'intérêt variable.

2 A taux d'intérêt fixe.

3 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

Au 31 décembre 2018, Swisscom a contracté des prêts bancaires à court terme sur une base hebdomadaire et mensuelle à hauteur d'EUR 500 mio. (CHF 563 mio.). En 2017, Swisscom a contracté un prêt bancaire portant sur EUR 150 mio. pour une durée allant jusqu'à 2024. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Le remboursement des prêts bancaires peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de la valeur d'un tiers ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

## Emprunts obligataires

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2018	31.12.2017
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0104691628)	2009–2018	1 385	3,25%	3,44%	–	1 396
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS0972165848)	2013–2020	500	2,00%	2,22%	564	585
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1051076922) <sup>1</sup>	2014–2021	500	1,88%	2,06%	564	585
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0114695379)	2010–2022	500	2,63%	2,81%	501	500
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988174)	2015–2023	250	0,25%	–0,37%	255	253
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0188335365)	2012–2024	500	1,75%	1,77%	504	504
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1288894691) <sup>1</sup>	2015–2025	500	1,75%	–0,06%	584	599
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0247776138)	2014–2026	200	1,50%	1,47%	202	202
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1803247557)	2018–2026	500	1,13%	1,25%	560	–
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0344583783)	2016–2027	200	0,38%	–0,39%	199	197
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0362748359)	2017–2027	350	0,38%	0,38%	351	351
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0317921663)	2016–2028	200	0,38%	0,30%	202	202
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0437180935)	2018–2028	150	0,75%	0,72%	151	–
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0254147504)	2014–2029	160	1,50%	1,47%	161	161
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0336352775)	2016–2032	300	0,13%	0,14%	299	299
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0373476164)	2017–2033	150	0,75%	0,71%	151	151
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988182)	2015/ 2018–2035	300	1,00%	0,25%	306	152
<b>Total emprunts obligataires</b>					<b>5 554</b>	<b>6 137</b>

<sup>1</sup> Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

Au premier trimestre 2018, Swisscom a souscrit un emprunt obligataire d'un montant nominal de CHF 150 mio., avec un coupon de 1,0% et une durée allant jusqu'à 2035. En avril 2018, Swisscom a souscrit un emprunt obligataire d'un montant nominal d'EUR 500 mio. (CHF 585 mio.), avec un coupon de 1,125% et une durée allant jusqu'à 2026. Le 12 octobre 2018, Swisscom a souscrit un emprunt obligataire d'un montant nominal de CHF 150 mio. par action, avec un coupon de 0,75% et une durée allant jusqu'à 2028. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Au troisième trimestre 2018, Swisscom a remboursé un emprunt obligataire d'une valeur nominale de CHF 1,4 mrd à son échéance. En 2017, Swisscom a contracté deux emprunts obligataires d'un montant nominal total de CHF 500 mio. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Au troisième trimestre 2017, Swisscom a remboursé un emprunt obligataire d'une valeur nominale de CHF 600 mio. à son échéance.

## Placements privés

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2018	31.12.2017
Placements privés en CHF	2007–2018	72	Variable	1,31%	–	71
Placements privés en CHF	2007–2019	278	Variable	1,25%	276	272
Placements privés en CHF	2016–2031	150	0,56%	0,56%	150	150
<b>Total placements privés</b>					<b>426</b>	<b>493</b>

Au quatrième trimestre 2018, Swisscom a remboursé un placement privé de CHF 72 mio. à son échéance. Le remboursement des placements privés en CHF d'une valeur nominale de CHF 278 mio. arrivant à échéance en 2019 peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de 35% ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société. En ce qui concerne les autres placements privés, les investisseurs ont le droit de revendre leur placement à Swisscom si la Confédération cède de manière durable la majorité qu'elle détient dans le capital de l'entreprise.

### Passifs résultant de contrats de location-financement

En 2001, Swisscom a conclu deux accords portant sur la vente d'immeubles. Simultanément, elle a conclu des contrats de cession-bail à long terme pour une partie des immeubles vendus; ces contrats ont été en partie classés comme contrats de location-financement. Le bénéfice réalisé sur les immeubles faisant l'objet de contrats de location-financement a été différé. Au 31 décembre 2018, la valeur comptable du bénéfice différé s'élevait à CHF 134 mio. (exercice précédent: CHF 146 mio.). Le bénéfice différé est enregistré pour la durée de location correspondante en tant qu'autre produit dans le compte de résultat. Le taux d'intérêt effectif des passifs résultant de contrats de location-financement s'élevait à 6,05%. Les paiements minimaux au titre de la location, les passifs financiers ainsi que les paiements futurs de la valeur actuelle résultant de ces contrats de cession-bail sont mentionnés dans le tableau ci-après:

En mio. CHF	Paiements minimaux au titre de la location		Valeur comptable	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Dans un délai d'1 an	45	48	21	23
Entre 1 an et 5 ans	137	144	46	48
Après 5 ans	593	793	317	390
<b>Total des paiements minimaux au titre de la location/ Valeur comptable</b>	<b>775</b>	<b>985</b>	<b>384</b>	<b>461</b>
Dont passifs financiers courants résultant de location-financement			21	23
Dont passifs financiers non courants résultant de location-financement			363	438
Valeur comptable nette des bâtiments en location-financement			252	328

## Principes comptables

### Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directs. L'évaluation ultérieure est réalisée au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Contrats de location-financement

Un contrat de location-financement existe lorsque, en substance, tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété d'actifs sont transférés au preneur. L'actif est comptabilisé la première fois à la juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des futurs paiements minimaux au titre de la location et amorti sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat. La part d'intérêts des paiements au titre de la location est comptabilisée comme charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif pendant la durée de location. Les contrats de location de terrains et constructions sont enregistrés séparément si les paiements au titre de la location peuvent être affectés de façon fiable. Les bénéfices résultant de transactions de cession-bail (sale and leaseback) sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme autre produit pendant la durée du contrat de location. Les pertes résultant de transactions de cession-bail sont comptabilisées immédiatement comme charge.

## 2.3 Location simple

La location simple concerne principalement la location d'immeubles commerciaux. En 2018, les paiements consacrés à la location simple se montaient à CHF 207 mio. (exercice précédent: CHF 201 mio.). La composition des paiements minimaux futurs pour la location découlant de contrats de location simple non résiliables est la suivante:

En mio. CHF	31.12.2018	31.12.2017
Dans un délai d'1 an	182	178
Entre 1 et 2 ans	170	157
Entre 2 et 3 ans	149	138
Entre 3 et 4 ans	122	112
Entre 4 et 5 ans	102	85
Après 5 ans	573	317
<b>Total des paiements minimaux au titre de la location simple</b>	<b>1 298</b>	<b>987</b>

## Principes comptables

Les contrats de location dans le cadre desquels tous les risques et avantages significatifs ne sont pas transférés au preneur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements sont comptabilisés de façon linéaire comme autres charges d'exploitation pendant la durée du contrat de location. Les bénéfices ou les pertes résultant de transactions de cession-bail sont comptabilisés directement dans le compte de profits et pertes.



## 2.4 Résultat financier

En mio. CHF	2018	2017
Produits d'intérêts des actifs financiers	10	11
Gains de change	–	10
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1</sup>	6	8
Coûts d'emprunt activés	4	5
Autres produits financiers	8	10
<b>Total des produits financiers</b>	<b>28</b>	<b>44</b>
Charges d'intérêts des passifs financiers	(138)	(160)
Charges d'intérêts sur les engagements de prévoyance professionnelle <sup>2</sup>	(6)	(11)
Pertes de change	(6)	–
Ajustements de la valeur actuelle de provisions <sup>3</sup>	(8)	(6)
Autres charges financières	(28)	(27)
<b>Total des charges financières</b>	<b>(186)</b>	<b>(204)</b>
<b>Produits financiers et charges financières, nets</b>	<b>(158)</b>	<b>(160)</b>
Charges d'intérêts nettes	(128)	(149)

1 Voir note 2.5.

2 Voir note 4.3.

3 Voir note 3.5.

## 2.5 Gestion des risques financiers

Swisscom est exposée à divers risques financiers découlant de ses activités et de ses opérations financières. La gestion du risque financier s'opère conformément aux directives fixées, l'objectif étant de limiter les effets potentiellement négatifs sur la situation financière de Swisscom. Les risques identifiés ainsi que les mesures destinées à réduire ceux-ci sont présentés ci-après :

Risque	Source	Réduction des risques
<b>Risques de change</b>	Swisscom est exposée à des variations de cours de change qui exercent des effets sur le cash flow, le résultat financier et sur les capitaux propres du groupe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de la volatilité du cash flow au moyen d'opérations à terme sur devises, de swaps de change et d'options sur devises, et désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) (risque transactionnel)</li> <li>• Réduction du risque de conversion par le financement en monnaie étrangère et désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting)</li> <li>• Couverture du risque de change sur les financements en monnaie étrangère au moyen de swaps de change</li> </ul>
<b>Risques de taux d'intérêt</b>	Les risques de taux résultent des variations de taux d'intérêt qui peuvent avoir un effet négatif sur le cash flow et la situation financière de Swisscom. Les fluctuations de taux peuvent influencer la valeur de marché de certains actifs financiers, engagements et instruments de couverture.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de swaps de taux d'intérêt pour limiter la volatilité des flux de trésorerie attendus</li> </ul>
<b>Risques de crédit provenant de l'exploitation et des transactions financières</b>	Swisscom est exposée au risque de défaut de contrepartie dans le cadre de ses activités opérationnelles et au travers des instruments financiers dérivés et des placements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directive sur les exigences relatives aux contreparties</li> <li>• Limites désignées par contrepartie</li> <li>• Utilisation de contrats de compensation selon ISDA (International Swaps and Derivatives Association)</li> <li>• Utilisation de Collateral Agreements</li> </ul>
<b>Risque de liquidité</b>	La prudence en matière de gestion des liquidités implique la détention de réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables ainsi que la possibilité d'un financement au moyen de limites de crédit garanties.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus et principes visant à garantir des liquidités suffisantes</li> <li>• Deux limites de crédit bancaire garanties de CHF 1 000 mio. chacune</li> </ul>

## Risques de change

Aux 31 décembre 2017 et 2018, les risques de change et les opérations de couverture sur devises des instruments financiers étaient les suivants:

En mio. CHF	31.12.2018		31.12.2017	
	EUR	USD	EUR	USD
Liquidités	44	9	89	3
Créances clients	4	7	7	3
Autres actifs financiers	69	227	103	230
Passifs financiers	(3 443)	(144)	(2 377)	(144)
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(34)	(47)	(71)	(80)
<b>Exposition nette aux valeurs comptables</b>	<b>(3 360)</b>	<b>52</b>	<b>(2 249)</b>	<b>12</b>
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	(64)	(423)	1	(405)
<b>Exposition nette avant des opérations de couverture</b>	<b>(3 424)</b>	<b>(371)</b>	<b>(2 248)</b>	<b>(393)</b>
Contrats à terme sur devises	–	430	–	–
Swaps de change	635	(62)	83	189
Swaps de devises	789	–	819	–
<b>Opérations de couverture</b>	<b>1 424</b>	<b>368</b>	<b>902</b>	<b>189</b>
<b>Exposition nette</b>	<b>(2 000)</b>	<b>(3)</b>	<b>(1 346)</b>	<b>(204)</b>

En outre, Swisscom détient au 31 décembre 2018 des passifs financiers représentant une valeur nominale globale d'EUR 1 770 mio. (CHF 1 995 mio.) (exercice précédent EUR 1 330 mio.; CHF 1 555 mio.), qui ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Sur la base de l'évaluation des passifs financiers, un produit de CHF 85 mio. (exercice précédent: charge de CHF 114 mio.) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global 2018 dans la position relative aux différences de change de sociétés du groupe situées à l'étranger. Au 31 décembre 2018, le montant positif cumulé, comptabilisé dans les capitaux propres, sous la rubrique «Différences de change», s'élève à CHF 162 mio.

### Analyse de sensibilité des monnaies

L'analyse de sensibilité ci-après illustre les effets sur le compte de profits et pertes d'une variation des cours de change EUR/CHF et USD/CHF en fonction de leur volatilité implicite au cours des douze prochains mois. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier le taux d'intérêt, restent constantes.

En mio. CHF	Incidence sur le résultat pour les postes de l'état de la situation financière	Opérations de couverture pour les postes de l'état de la situation financière	Flux de trésorerie prévus	Opérations de couverture pour les flux de trésorerie prévus
<b>31.12.2018</b>				
Volatilité EUR 6,28%	211	(89)	4	–
Volatilité USD 7,68%	(4)	5	32	(33)
<b>31.12.2017</b>				
Volatilité EUR 6,25%	140	(56)	–	–
Volatilité USD 7,78%	(1)	5	32	(20)

La volatilité des postes de l'état de la situation financière et des flux de trésorerie prévus est partiellement compensée par la volatilité des opérations de couverture correspondantes.

## Risque de taux d'intérêt

La composition des instruments financiers portant intérêt à leur valeur nominale est la suivante:

En mio. CHF	31.12.2018	31.12.2017
Passifs financiers portant intérêt fixe	6 562	7 220
Passifs financiers portant intérêt variable	1 053	655
<b>Total des passifs financiers portant intérêt</b>	<b>7 615</b>	<b>7 875</b>
Actifs financiers portant intérêt fixe	(139)	(127)
Actifs financiers portant intérêt variable	(556)	(603)
<b>Total des actifs financiers portant intérêt</b>	<b>(695)</b>	<b>(730)</b>
<b>Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net</b>	<b>6 920</b>	<b>7 145</b>
Portant intérêt variable	497	52
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	1 364	1 244
<b>Portant intérêt variable, net</b>	<b>1 861</b>	<b>1 296</b>
Portant intérêt fixe	6 423	7 093
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	(1 364)	(1 244)
<b>Portant intérêt fixe, net</b>	<b>5 059</b>	<b>5 849</b>
<b>Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net</b>	<b>6 920</b>	<b>7 145</b>

## Analyse de sensibilité des taux d'intérêt

Une variation du taux d'intérêt de 100 points de base n'a pas d'influence significative sur le compte de profits et pertes et sur les capitaux propres aux 31 décembre 2017 et 2018.

## Risque de crédit

Risques de crédit liés aux transactions financières

La valeur comptable des liquidités et des autres actifs financiers comportant un risque de crédit (sans les créances clients) se décompose de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2018	31.12.2017
Liquidités	474	525
Actifs évalués au coût amorti	259	–
Prêts et créances	–	201
Instruments financiers dérivés	82	100
Autres actifs évalués à la juste valeur	2	61
<b>Valeur comptable totale des actifs financiers</b>	<b>817</b>	<b>887</b>

La répartition des valeurs comptables sur les notations des contreparties correspondantes par Standard & Poor's se présente de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2018	31.12.2017
AAA	35	34
AA– à AA+	453	433
A– à A+	212	342
BBB– à BBB+	56	22
Sans notation	61	56
<b>Total</b>	<b>817</b>	<b>887</b>

## Risques de crédit provenant de l'exploitation

Il découle de l'activité opérationnelle des risques de crédit pour des créances clients, pour des actifs sur contrat ainsi que pour d'autres créances. Les risques de crédit concernant d'autres créances ne sont pas importants. Swisscom répartit dans un premier temps les risques de crédit provenant de l'exploitation sur Swisscom Suisse et Fastweb. Le risque de défaillance est d'abord influencé par les caractéristiques individuelles des clients, puis par le risque de défaillance des groupes de clients ou des secteurs. Swisscom dispose d'un système de gestion des créances destiné à abaisser les défaillances au minimum. La solvabilité des nouveaux clients est vérifiée et les échéances de paiement maximales sont prescrites pour des groupes de clients. Aux fins de surveillance du risque de défaillance, les clients sont répartis dans des groupes en fonction de leur solvabilité. A cet égard, une

distinction est opérée entre les clients privés et les clients commerciaux. Sont également pris en compte la structure d'âge des créances ainsi que le secteur dans lequel le client commercial concerné travaille. La répartition des créances clients et des actifs sur contrat sur les secteurs opérationnels se présente de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2018	31.12.2017
<b>Valeur nominale</b>		
Clients privés	1 140	956
Enterprise Customers	481	531
Wholesale	149	102
IT, Network & Infrastructure	25	43
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>1 795</b>	<b>1 632</b>
Fastweb	696	814
Autres secteurs opérationnels	176	136
<b>Total valeur nominale</b>	<b>2 667</b>	<b>2 582</b>
<b>Corrections de valeur</b>		
Clients privés	(51)	(47)
Enterprise Customers	(3)	(3)
Wholesale	(1)	-
IT, Network & Infrastructure	(2)	(2)
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>(57)</b>	<b>(52)</b>
Fastweb	(87)	(131)
Autres secteurs opérationnels	(13)	(10)
<b>Total des corrections de valeur</b>	<b>(157)</b>	<b>(193)</b>
<b>Valeur nominale moins corrections de valeur</b>		
<b>Total valeur nominale moins corrections de valeur</b>	<b>2 510</b>	<b>2 389</b>

Au 31 décembre 2018, les échéances des créances clients et des actifs sur contrat ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2018		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,51%	1 972	(10)
Echues jusqu'à 3 mois	6,15%	439	(27)
Echues 4 à 6 mois	24,36%	78	(19)
Echues 7 à 12 mois	35,48%	93	(33)
Echues plus de 1 an	81,93%	83	(68)
<b>Total</b>	<b>5,89%</b>	<b>2 665</b>	<b>(157)</b>

Au 31 décembre 2017, les échéances des créances clients et les corrections de valeur correspondantes se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2017	
	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	1 824	(4)
Echues jusqu'à 3 mois	377	(18)
Echues 4 à 6 mois	124	(17)
Echues 7 à 12 mois	90	(24)
Echues plus de 1 an	167	(130)
<b>Total</b>	<b>2 582</b>	<b>(193)</b>

Les corrections de valeur sur les créances clients et sur les actifs sur contrat ont évolué comme suit:

En mio. CHF	2018	2017
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>193</b>	<b>183</b>
Modifications des normes comptables	32	–
Constitution de corrections de valeur	81	93
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(138)	(90)
Reprise de corrections de valeur	(7)	(3)
Conversion de monnaies étrangères	(4)	10
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>157</b>	<b>193</b>

## Risque de liquidité

### Echéances contractuelles (paiements des intérêts estimés compris)

En mio. CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
<b>31.12.2018</b>						
Prêts bancaires	1 233	1 295	641	302	22	330
Emprunts obligataires	5 554	5 960	75	638	1 470	3 777
Placements privés	426	438	278	1	2	157
Passifs résultant de contrats de location-financement	384	775	45	39	98	593
Autres passifs financiers	516	516	394	90	32	–
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 658	1 658	1 610	21	27	–
Instruments financiers dérivés	54	58	9	3	12	34
<b>Total</b>	<b>9 825</b>	<b>10 700</b>	<b>3 052</b>	<b>1 094</b>	<b>1 663</b>	<b>4 891</b>

En mio. CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
<b>31.12.2017</b>						
Prêts bancaires	760	830	80	80	328	342
Emprunts obligataires	6 137	6 575	1 497	67	1 836	3 175
Placements privés	493	514	74	280	2	158
Passifs résultant de contrats de location-financement	461	985	48	42	102	793
Autres passifs financiers	375	375	235	109	28	3
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 753	1 753	1 718	23	12	–
Instruments financiers dérivés	60	108	7	4	11	86
<b>Total</b>	<b>10 039</b>	<b>11 140</b>	<b>3 659</b>	<b>605</b>	<b>2 319</b>	<b>4 557</b>

## Instruments financiers dérivés

En mio. CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Swaps de taux d'intérêt en CHF	575	425	11	2	(1)	(3)
Swaps de devises en EUR	789	819	70	97	–	–
<b>Total couvertures de juste valeur</b>	<b>1 364</b>	<b>1 244</b>	<b>81</b>	<b>99</b>	<b>(1)</b>	<b>(3)</b>
Contrats à terme sur devises en USD	202	149	–	–	(2)	(2)
<b>Total couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>202</b>	<b>149</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(2)</b>	<b>(2)</b>
Swaps de taux d'intérêt en CHF	200	200	–	–	(48)	(54)
Swaps de change en USD	62	210	1	1	–	(1)
Swaps de change en EUR	635	101	–	–	(1)	–
Contrats à terme sur devises en USD	221	–	–	–	(2)	–
<b>Total autres instruments financiers dérivés</b>	<b>1 118</b>	<b>511</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>(51)</b>	<b>(55)</b>
<b>Total instruments financiers dérivés</b>	<b>2 684</b>	<b>1 904</b>	<b>82</b>	<b>100</b>	<b>(54)</b>	<b>(60)</b>
Dont des instruments financiers dérivés courants			1	1	(5)	(4)
Dont des instruments financiers dérivés non courants			81	99	(49)	(56)

Afin de couvrir des risques de taux d'intérêt et des risques de change liés à des financements à taux fixe en CHF et en EUR, Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises, qui ont été désignés comme couvertures de juste valeur (fair value hedges). Les instruments financiers dérivés comprennent des swaps de devises, qui servent à couvrir de futures acquisitions de marchandises et de services en USD et qui ont été désignés comme couvertures de juste valeur (fair value hedges). Ils incluent par ailleurs des swaps de taux d'intérêt qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les instruments financiers dérivés comprennent en outre des contrats de change à terme et des swaps de change en EUR et USD qui serviront à couvrir de futures transactions dans le cadre de financements ou de l'activité opérationnelle de Swisscom et qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Swisscom ne souscrit pas d'instruments financiers dérivés spéculatifs.

### **Contrats de crossborder-lease**

Entre 1996 et 2002, Swisscom a conclu différents contrats de crossborder-lease par le biais desquels elle a vendu ou cédé en leasing à long terme des éléments d'équipements de réseaux fixe et mobile qu'elle a ensuite repris en leasing. Swisscom a payé à l'avance une part importante des obligations au titre de la location par la souscription d'immobilisations financières à forte solvabilité («defeased»). Les actifs financiers ont été placés en dépôt dans un trust de manière irrévocable. Conformément à l'interprétation de SIC 27 «Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location», ces immobilisations financières et les passifs ont été compensés à parts égales et non comptabilisés au bilan. Au 31 décembre 2018, les passifs et actifs financiers résultant de contrats de crossborder-lease et non présentés dans l'état de la situation financière, en conformité avec l'interprétation SIC 27, s'élevaient au total, intérêts courus compris, à USD 79 mio. ou CHF 78 mio. (exercice précédent: USD 75 mio. ou CHF 73 mio.).

## Principes comptables

### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis portés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de l'ajustement de la juste valeur dépend de l'élément couvert et de l'intention d'acheter ou d'émettre ce dernier. Lors de la conclusion d'un instrument financier dérivé, la Direction détermine l'utilité de l'opération de couverture: couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (fair value hedge) ou couverture d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedge). Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de la juste valeur (fair value hedge) sont comptabilisés en résultat. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et présentés dans les réserves de couverture dans les capitaux propres. Si la couverture d'une transaction future anticipée se traduit plus tard par la comptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier, le montant enregistré dans les capitaux propres sera porté dans le compte de profits et pertes dans la période au cours de laquelle l'actif ou le passif financier influe sur le résultat. Sinon, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés pour la période concernée comme produit ou charge dans le compte de profits et pertes de façon analogue aux flux de liquidités liés à la transaction future anticipée envisagée ou convenue. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture sont directement comptabilisés en résultat.

### Catégorie d'évaluation et juste valeur d'instruments financiers

#### Evaluation des justes valeurs

Les justes valeurs sont réparties selon les niveaux hiérarchiques suivants:

- **Niveau 1:** cours de Bourse sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques;
- **Niveau 2:** autres facteurs d'influence directement ou indirectement observables pour des actifs et des passifs sur les marchés;
- **Niveau 3:** facteurs d'influence non fondés sur des données de marché observables.

La juste valeur des instruments de capitaux propres et de dettes de niveau 1 est fondée sur leur cotation à la clôture de l'exercice. La juste valeur des actifs et passifs financiers non cotés du niveau 2 est calculée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisés au taux d'intérêt du marché. Les actifs du niveau 3 se composent de placements dans différents fonds et entreprises individuelles. La juste valeur est déterminée à partir d'un modèle de calcul. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change sont actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les contrats à terme sur devises et les swaps de change sont estimés au cours à terme des devises à la clôture de l'exercice.

#### Catégories d'évaluation et justes valeurs d'instruments financiers

Les justes valeurs d'actifs et passifs financiers se décomposent conformément au tableau ci-après. Il n'est pas tenu compte des liquidités, clients et autres débiteurs ni des fournisseurs et autres créiteurs dont la valeur comptable correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur.

En mio. CHF	31.12.2018		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
<b>Autres actifs financiers</b>			
Dépôts à terme	7	7	2
Certificats de dépôt	145	157	2
Instruments d'emprunt cotés	63	63	1
Prêts	44	44	2
<b>Au coût amorti</b>	<b>259</b>	<b>271</b>	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	6	6	1
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	72	72	3
<b>Sans effet sur le résultat à la juste valeur</b>	<b>78</b>	<b>78</b>	
Prêts	2	2	2
Instruments financiers dérivés	82	82	2
<b>Comptabilisé en résultat à la valeur vénale</b>	<b>84</b>	<b>84</b>	
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>421</b>	<b>433</b>	
<b>Passifs financiers</b>			
Prêts bancaires	1 233	1 250	2
Emprunts obligataires	5 554	5 719	1
Placements privés	426	426	2
Passifs résultant de contrats de location-financement	384	665	2
Instruments financiers dérivés	54	54	2
Autres passifs financiers	516	516	2
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>8 167</b>	<b>8 630</b>	

En mio. CHF	31.12.2017		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
<b>Autres actifs financiers</b>			
Dépôts à terme	7	7	2
Certificats de dépôt	145	162	2
Prêts	49	49	2
<b>Prêts et créances</b>	<b>201</b>	<b>218</b>	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	10	10	1
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	2	2	3
Instruments de capitaux propres comptabilisés au coût d'acquisition	41	41	–
<b>Disponibles à la vente</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	
Instruments de créance détenus à des fins de transaction	61	61	1
Instruments financiers dérivés	100	100	2
<b>Comptabilisé en résultat à la valeur vénale</b>	<b>161</b>	<b>161</b>	
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>415</b>	<b>432</b>	
<b>Passifs financiers</b>			
Prêts bancaires	760	788	2
Emprunts obligataires	6 137	6 439	1
Placements privés	493	504	2
Passifs résultant de contrats de location-financement	461	879	2
Instruments financiers dérivés	60	60	2
Autres passifs financiers	375	375	2
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>8 286</b>	<b>9 045</b>	

Il n'est pas possible de disposer librement d'actifs financiers pour un montant de CHF 208 mio. (exercice précédent: CHF 145 mio.), car ceux-ci servent de couverture à des engagements.



### 3 Actifs et passifs opérationnels

Cette partie présente des informations sur l'évolution de l'actif circulant net ainsi que sur les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes significatives. Elle contient en outre des explications sur l'attribution du goodwill aux différentes unités génératrices de trésorerie ainsi que sur le résultat d'éventuels tests de dépréciation. Elle présente également l'évolution des provisions, passifs éventuels et actifs éventuels.

#### 3.1 Actif circulant net opérationnel

##### Variation des actifs et passifs opérationnels

En mio. CHF	31.12.2017	Application IFRS 9 & 15	Variation opérationnelle	Variation autres <sup>1</sup>	31.12.2018
<b>Exercice 2018</b>					
Créances clients	2 389	(30)	(139)	(31)	2 189
Autres actifs opérationnels	729	433	84	(3)	1 243
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 753)	–	50	45	(1 658)
Autres passifs opérationnels	(1 165)	(45)	75	8	(1 127)
<b>Total actifs et passifs opérationnels, net</b>	<b>200</b>	<b>358</b>	<b>70</b>	<b>19</b>	<b>647</b>

1 Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales.

En. mio. CHF	31.12.2016	Variation opérationnelle	Variation autres <sup>1</sup>	31.12.2017
<b>Exercice 2017</b>				
Créances clients	2 425	(98)	62	2 389
Autres actifs opérationnels	680	29	20	729
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 597)	(85)	(71)	(1 753)
Autres passifs opérationnels	(1 123)	(11)	(31)	(1 165)
<b>Total actifs et passifs opérationnels, net</b>	<b>385</b>	<b>(165)</b>	<b>(20)</b>	<b>200</b>

1 Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales.

Au 31 décembre 2018, la part des autres actifs opérationnels qui sera réalisée au bout de 12 mois à compter de la clôture de l'exercice est de CHF 281 mio. (exercice précédent: CHF 85 mio.) et celle des autres passifs opérationnels de CHF 121 mio. (exercice précédent: CHF 145 mio.).

##### Créances clients

En mio. CHF	31.12.2018	31.12.2017
Chiffre d'affaires facturé	2 231	2 389
Chiffre d'affaires pas encore facturé	113	193
Corrections de valeur	(155)	(193)
<b>Total des créances clients <sup>1</sup></b>	<b>2 189</b>	<b>2 389</b>

1 Risques de crédit. Voir note 2.5.

## Autres actifs et passifs opérationnels

En mio. CHF	31.12.2018	01.01.2018 <sup>1</sup>
<b>Autres actifs opérationnels</b>		
Actifs contractuels	321	282
Coûts de contrat	274	279
Autres créances	52	37
Stocks	154	168
Charges payées d'avance	316	282
Acomptes versés	35	74
Crédits de TVA	46	20
Autres actifs non financiers	45	20
<b>Total autres actifs opérationnels</b>	<b>1 243</b>	<b>1 162</b>
<b>Autres dettes opérationnelles</b>		
Passifs contractuels	620	694
Comptabilisation différée de la part variable individuelle liée au résultat	163	157
Dettes de TVA	85	91
Comptabilisation différée des vacances et des heures supplémentaires	61	66
Passifs résultant d'activités d'encaissement	14	16
Paiements reçus d'avance	11	12
Autres passifs	173	174
<b>Total autres dettes opérationnelles</b>	<b>1 127</b>	<b>1 210</b>

1 Y compris l'effet cumulé de la première application de la norme IFRS 15.

## Actifs et passifs sur contrat

En mio. CHF	31.12.2018	01.01.2018
<b>Actifs contractuels</b>		
Swisscom Suisse	258	234
Fastweb	9	19
Autres	54	29
<b>Total actifs contractuels</b>	<b>321</b>	<b>282</b>
<b>Passifs contractuels</b>		
Swisscom Suisse	427	437
Fastweb	113	179
Autres	80	78
<b>Total passifs contractuels</b>	<b>620</b>	<b>694</b>

Les actifs sur contrat de Swisscom Suisse englobent principalement des comptabilisations différées résultant de la vente d'offres combinées dans le domaine de la communication mobile. Des téléphones mobiles sont parfois vendus avec un rabais (subvention) dans le cadre d'une offre combinée avec un abonnement de communication mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), les chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'ensuit que des actifs sur contrat sont comptabilisés lors de telles affaires. Les passifs sur contrat englobent principalement des comptabilisations différées de paiements relatifs aux cartes à pré-paiement et redevances d'abonnement payées d'avance de Swisscom Suisse. Un montant de CHF 307 mio. a été comptabilisé en 2018 comme chiffre d'affaires, qui avait été comptabilisé au 1<sup>er</sup> janvier 2018 comme passif sur contrat. Dans le cadre des informations à fournir concernant le montant total du prix de transaction affecté aux obligations de prestation non remplies, Swisscom applique la réglementation IFRS 15.121. La clause d'exception ne s'applique pas aux abonnements de communication mobile combinés avec la vente d'un terminal subventionné et soumis à une durée minimale de contrat. Les chiffres d'affaires comptabilisés pour de tels contrats s'élèvent à CHF 961 mio. (CHF 715 mio. en 2019 et CHF 246 mio. en 2020).

## Coûts du contrat

Les coûts du contrat englobent des coûts marginaux différés d'obtention de contrats ainsi que des coûts différés d'exécution de contrats, qui se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2018	01.01.2018
<b>Coûts d'obtention de contrats</b>		
Subventions versées aux revendeurs pour l'acquisition et la fidélisation de clients	38	40
Subventions de terminaux versées aux revendeurs	63	67
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>101</b>	<b>107</b>
Fastweb	24	9
Autres	48	48
<b>Total coûts d'obtention de contrats</b>	<b>173</b>	<b>164</b>
<b>Coûts d'exécution de contrats</b>		
Routeurs et TV-Box	33	47
Coûts initiaux provenant des contrats de services d'externalisation	68	68
<b>Total coûts d'exécution de contrats</b>	<b>101</b>	<b>115</b>
<b>Total coûts de contrats</b>	<b>274</b>	<b>279</b>

## Principes comptables

### Actifs et passifs opérationnels

Tous les actifs et passifs opérationnels qui sont utilisés dans le cadre du cycle d'exploitation normal sont présentés comme courants dans l'état de la situation financière.

### Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti diminué des dépréciations. Les dépréciations des créances clients sont effectuées, selon la nature de la transaction sous-jacente, sous forme de correctifs de valeur individuels ou de portefeuille, qui couvrent le risque de défaillance attendu. Dans le cadre de correctifs de valeurs de portefeuille, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques similaires de risque de crédit et soumis ensemble à un examen visant à vérifier s'il y a une dépréciation. Le cas échéant, une correction de valeur est enregistrée. Lors de la détermination – nécessaire à cet effet – des flux de trésorerie attendus pour les portefeuilles, il est tenu compte non seulement des conditions contractuelles de paiement mais aussi de l'historique des défaillances ainsi que des dernières informations et prévisions. Les dépréciations de créances clients sont comptabilisées comme autres charges d'exploitation.

## 3.2 Immobilisations corporelles

En mio. CHF	Installations techniques	Terrains, constructions et installations <sup>1</sup>	Autres installations	Acomptes versés et installations en construction	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>					
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>27 023</b>	<b>2 743</b>	<b>4 019</b>	<b>354</b>	<b>34 139</b>
Acquisitions	1 298	4	270	234	1 806
Cessions	(663)	(63)	(137)	–	(863)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	36	–	13	–	49
Reclassements	95	4	107	(226)	(20)
Conversion de monnaies étrangères	386	8	1	2	397
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>28 175</b>	<b>2 696</b>	<b>4 273</b>	<b>364</b>	<b>35 508</b>
Acquisitions	1 366	2	242	196	1 806
Cessions	(1 586)	(99)	(167)	–	(1 852)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	(1)	–	4	–	3
Reclassements	99	(3)	160	(202)	54
Regroupements d'entreprises	17	–	–	–	17
Conversion de monnaies étrangères	(192)	(4)	–	(1)	(197)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>27 878</b>	<b>2 592</b>	<b>4 512</b>	<b>357</b>	<b>35 339</b>
<b>Cumul des amortissements et des dépréciations</b>					
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>(19 247)</b>	<b>(2 019)</b>	<b>(2 696)</b>	<b>–</b>	<b>(23 962)</b>
Amortissements	(1 114)	(35)	(315)	–	(1 464)
Cessions	668	17	132	–	817
Reclassements	21	–	(12)	–	9
Conversion de monnaies étrangères	(208)	(3)	–	–	(211)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>(19 880)</b>	<b>(2 040)</b>	<b>(2 891)</b>	<b>–</b>	<b>(24 811)</b>
Amortissements	(1 165)	(35)	(319)	–	(1 519)
Cessions	1 584	31	163	–	1 778
Reclassements	56	9	(66)	–	(1)
Conversion de monnaies étrangères	107	1	–	–	108
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>(19 298)</b>	<b>(2 034)</b>	<b>(3 113)</b>	<b>–</b>	<b>(24 445)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>					
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2018</b>	<b>8 580</b>	<b>558</b>	<b>1 399</b>	<b>357</b>	<b>10 894</b>
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2017</b>	<b>8 295</b>	<b>656</b>	<b>1 382</b>	<b>364</b>	<b>10 697</b>
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2016</b>	<b>7 776</b>	<b>724</b>	<b>1 323</b>	<b>354</b>	<b>10 177</b>

<sup>1</sup> Bâtiments en location-financement. Voir note 2.2.

### Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2018, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations corporelles s'élevaient à CHF 914 mio. (exercice précédent: CHF 857 mio.).

### Transactions d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent des acquisitions découlant de location-financement pour un montant de CHF 14 mio. (exercice précédent: CHF 20 mio.). Suite à des changements dans les hypothèses pour l'évaluation des frais de démantèlement et de remise en état estimés, une augmentation de CHF 3 mio. a été comptabilisée sans influence sur le résultat dans les immobilisations corporelles contre les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état (exercice précédent: augmentation de CHF 49 mio.). Voir note 3.5.

### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des installations techniques, immeubles et autres installations sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base

d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels à l'égard de développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

### Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Les coûts englobent, outre le prix d'achat et les coûts directement attribuables au transfert de l'actif sur le lieu d'exploitation et à sa mise en état de fonctionnement pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction, les coûts estimés pour le démantèlement et la remise en état du site. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif pour autant qu'ils soient directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les coûts pour le remplacement, la remise à neuf ou la rénovation d'une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif comme investissement de remplacement lorsqu'une entrée future d'avantages économiques est probable et que les coûts peuvent être évalués de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. Les durées d'utilité économique estimées pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes:

Catégorie	Années
Canaux <sup>1</sup>	40
Câbles <sup>1</sup>	30
Installations de transmission et de commutation <sup>1</sup>	4 à 15
Autres installations techniques <sup>1</sup>	3 à 15
Constructions et installations de constructions	10 à 40
Autres installations	3 à 15

<sup>1</sup> Installations techniques.

Lorsque des éléments majeurs d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ils sont comptabilisés et amortis en tant que composants distincts. L'estimation des durées tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, de l'usure physique attendue, des développements techniques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. Les aménagements locatifs et les installations dans des locaux loués sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est inférieure, sur la durée de location minimale contractuelle. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable. Lors de la cession d'une immobilisation corporelle ou lorsqu'aucun avantage économique supplémentaire ne peut être retiré d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de cette dernière est décomptabilisée. Les profits et pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles sont comptabilisés comme autres produits ou comme autres charges d'exploitation.

### 3.3 Goodwill

Le goodwill est réparti sur les unités génératrices de trésorerie (cash generating units) de Swisscom en fonction des activités de celles-ci. Le goodwill acquis lors du regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies dégagées par ce regroupement. La ventilation du goodwill sur les unités génératrices de trésorerie est la suivante:

En mio. CHF	Clients privés Swisscom Suisse	Petites et moyennes entreprises Swisscom Suisse	Enterprise Customers Swisscom Suisse	Fastweb	Autres unités génératrices de trésorerie <sup>1</sup>	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>2 620</b>	<b>656</b>	<b>907</b>	<b>1 899</b>	<b>444</b>	<b>6 526</b>
Acquisitions	–	–	–	2	–	2
Reclassements	656	(656)	25	–	(25)	–
Conversion de monnaies étrangères	1	–	–	169	3	173
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>3 277</b>	<b>–</b>	<b>932</b>	<b>2 070</b>	<b>422</b>	<b>6 701</b>
Vente de filiales	–	–	–	–	(23)	(23)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	(76)	–	(76)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>3 277</b>	<b>–</b>	<b>932</b>	<b>1 994</b>	<b>399</b>	<b>6 602</b>
<b>Cumul des dépréciations</b>						
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1 370)</b>	<b>–</b>	<b>(1 370)</b>
Dépréciations	–	–	–	–	(23)	(23)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	(122)	–	(122)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1 492)</b>	<b>(23)</b>	<b>(1 515)</b>
Vente de filiales	–	–	–	–	23	23
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	54	–	54
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1 438)</b>	<b>–</b>	<b>(1 438)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>						
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2018</b>	<b>3 277</b>	<b>–</b>	<b>932</b>	<b>556</b>	<b>399</b>	<b>5 164</b>
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2017</b>	<b>3 277</b>	<b>–</b>	<b>932</b>	<b>578</b>	<b>399</b>	<b>5 186</b>
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2016</b>	<b>2 620</b>	<b>656</b>	<b>907</b>	<b>529</b>	<b>444</b>	<b>5 156</b>

1 Comprend les entités génératrices de trésorerie Wholesale Swisscom Suisse, Swisscom Directories et Improve Digital. Improve Digital a été vendue début 2018.

#### Vérification du maintien de la valeur

Des tests de dépréciation des différents goodwills ont été réalisés au quatrième trimestre 2018, après la clôture du plan d'affaires. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie disponibles futurs (free cash flows) sont en règle générale basées sur les plans d'affaires approuvés par la Direction. En règle générale, les plans d'affaires couvrent une période de planification de trois ans. Une période de planification de cinq ans a été utilisée pour le test de dépréciation de Fastweb. Pour les flux de trésorerie disponibles dépassant la période de planification détaillée, une valeur finale a été calculée au moyen d'une capitalisation des flux de trésorerie normalisés, en appliquant un taux de croissance constant à long terme. Ce taux correspond aux taux de croissance habituels des pays ou des marchés concernés. Le taux d'actualisation est déterminé au moyen du Capital Asset Pricing Model (CAPM). Il résulte des coûts pondérés des capitaux propres et des emprunts. Le rendement d'obligations d'Etat (étranger: Allemagne) à 10 ans et avec un taux d'intérêt nul est utilisé comme taux d'intérêt sans risque servant de base au taux d'actualisation, au minimum toutefois un taux d'intérêt respectivement de 1,5% (Suisse) et de 2,0% (étranger). Pour les unités génératrices de trésorerie à l'étranger, un supplément de risque pour le risque de pays est ajouté.

## Taux d'actualisation et taux de croissance à long terme

Unités génératrices de trésorerie	2018			2017		
	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme
Clients privés Swisscom Suisse	5,54%	4,42%	0%	5,92%	4,64%	0%
Enterprise Customers Swisscom Suisse	5,52%	4,42%	0%	5,88%	4,64%	0%
Fastweb	8,34%	6,42%	1,0%	9,10%	7,02%	1,0%
Autres unités génératrices de trésorerie	5,55– 11,67%	4,42– 9,16%	0%	5,88– 14,38%	4,64– 9,72%	0– 1,5%

Les taux d'actualisation utilisés tiennent compte des risques spéciaux des unités génératrices de trésorerie concernées. Les flux de trésorerie projetés et les hypothèses de la Direction sont confirmés par des sources d'information externes.

**Résultats et sensibilité des tests de dépréciation****Clients privés et Enterprise Customers Swisscom Suisse**

La valeur recouvrable basée sur la valeur d'utilité excède, à la date d'évaluation, la valeur comptable déterminante pour la vérification du maintien de la valeur de toutes les unités génératrices de trésorerie. Swisscom est d'avis qu'aucune des modifications des hypothèses établies pouvant être prévues selon des critères rationnels entraînerait un dépassement de la valeur recouvrable par la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

**Fastweb**

A la date d'évaluation, le test de dépréciation n'a donné lieu à aucune dépréciation du goodwill. La valeur recouvrable dépasse d'EUR 1 178 mio. (CHF 1 343 mio.) la valeur comptable nette. Lors de l'exercice précédent, le montant de la différence s'élevait à EUR 332 mio. (CHF 386 mio.). Les modifications suivantes des hypothèses clés ont pour effet de faire correspondre la valeur d'utilité à la valeur comptable nette:

	2018		2017	
	Hypothèse	Sensibilité	Hypothèse	Sensibilité
Croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires jusqu'à 2023 pour une marge EBITDA inchangée par rapport au plan d'affaires	6,2%	4,0%	5,2%	2,8%
Marge EBITDA normalisé	33%	29%	33%	31%
Taux d'investissement normalisé	21%	25%	21%	23%
Taux d'actualisation après impôts	6,42%	8,43%	7,02%	7,71%
Taux de croissance à long terme	1,0%	-1,6%	1,0%	0,1%

**Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations**

L'attribution du goodwill aux unités génératrices de trésorerie ainsi que le calcul du produit recouvrable relèvent de l'appréciation de la Direction. Cette appréciation se fonde sur l'estimation des flux de trésorerie futurs et sur la détermination du taux d'actualisation et des taux de croissance à l'aide d'éléments historiques et prévisionnels.

**Principes comptables**

Aux fins de vérification du maintien de la valeur, le goodwill est réparti en unités génératrices de trésorerie (cash generating units). La vérification du maintien de la valeur doit impérativement être réalisée annuellement. Si, au cours de l'exercice, des signes laissent supposer une possible dépréciation, l'unité génératrice de trésorerie est soumise à cette date à une vérification du maintien de la valeur. Si la valeur recouvrable (recoverable amount) de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de la valeur comptable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (fair value less costs of disposal) et la valeur d'utilité (value in use).

### 3.4 Immobilisations incorporelles

En mio. CHF	Logiciels achetés	Logiciels de fabrication propre	Licenses	Marques et relations avec la clientèle	Autres immobili- sations incorporelles	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>2 166</b>	<b>1 477</b>	<b>451</b>	<b>1 332</b>	<b>714</b>	<b>6 140</b>
Acquisitions	215	152	5	–	225	597
Cessions	(105)	(443)	(52)	(852)	(61)	(1 513)
Reclassements	39	228	9	–	(256)	20
Regroupement d'entreprises	2	1	–	53	–	56
Vente de filiales	(4)	–	–	–	–	(4)
Conversion de monnaies étrangères	115	12	–	27	14	168
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>2 428</b>	<b>1 427</b>	<b>413</b>	<b>560</b>	<b>636</b>	<b>5 464</b>
Acquisitions	220	174	97	–	125	616
Cessions	(577)	(351)	(6)	(70)	(142)	(1 146)
Reclassements	46	98	–	–	(208)	(64)
Regroupement d'entreprises	–	–	206	–	3	209
Vente de filiales	(22)	(5)	–	–	–	(27)
Conversion de monnaies étrangères	(56)	(6)	(2)	(11)	(3)	(78)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>2 039</b>	<b>1 337</b>	<b>708</b>	<b>479</b>	<b>411</b>	<b>4 974</b>
<b>Cumul des amortissements et des dépréciations</b>						
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>(1 738)</b>	<b>(1 013)</b>	<b>(169)</b>	<b>(1 192)</b>	<b>(272)</b>	<b>(4 384)</b>
Amortissements	(234)	(277)	(26)	(55)	(78)	(670)
Dépréciations	(2)	(5)	–	–	–	(7)
Cessions	105	442	52	852	46	1 497
Vente de filiales	4	–	–	–	–	4
Reclassements	9	(33)	(7)	–	22	(9)
Conversion de monnaies étrangères	(93)	(9)	–	(26)	(9)	(137)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>(1 949)</b>	<b>(895)</b>	<b>(150)</b>	<b>(421)</b>	<b>(291)</b>	<b>(3 706)</b>
Amortissements	(244)	(289)	(31)	(35)	(22)	(621)
Dépréciations	(3)	(1)	–	–	–	(4)
Cessions	576	349	6	70	125	1 126
Vente de filiales	13	3	–	–	–	16
Reclassements	–	3	–	–	7	10
Conversion de monnaies étrangères	46	5	–	10	2	63
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>(1 561)</b>	<b>(825)</b>	<b>(175)</b>	<b>(376)</b>	<b>(179)</b>	<b>(3 116)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>						
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2018</b>	<b>478</b>	<b>512</b>	<b>533</b>	<b>103</b>	<b>232</b>	<b>1 858</b>
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2017</b>	<b>479</b>	<b>532</b>	<b>263</b>	<b>139</b>	<b>345</b>	<b>1 758</b>
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2016</b>	<b>428</b>	<b>464</b>	<b>282</b>	<b>140</b>	<b>442</b>	<b>1 756</b>

Au 31 décembre 2018, les autres immobilisations incorporelles englobaient des acomptes versés et des projets de développement non encore achevés à hauteur de CHF 125 mio. (exercice précédent: CHF 171 mio.).

#### Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2018, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 91 mio. (exercice précédent: CHF 84 mio.).

#### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des immobilisations incorporelles sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels concernant des développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.



## Principes comptables

Les licences de téléphonie mobile, les logiciels développés par Swisscom et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements. Les immobilisations incorporelles résultant de regroupements d'entreprises telles que les marques ou les relations avec la clientèle sont comptabilisées au coût correspondant à la valeur vénale à la date d'acquisition, diminué du cumul des amortissements. Les amortissements des licences de téléphonie mobile reposent sur la durée des contrats et débutent dès que le réseau correspondant est en état de fonctionnement, sauf lorsque d'autres informations conduisent à une adaptation de la durée d'utilité. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire selon les durées d'utilité économique estimées suivantes:

Catégorie	Années
Logiciels de fabrication propre et achetés	3 à 7
Marques et relations avec la clientèle	5 à 10
Licences	2 à 16
Autres immobilisations incorporelles	3 à 10

Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable.

### 3.5 Provisions et passifs éventuels

#### Provisions

En mio. CHF	Frais de démantèlement et de remise en état	Procédures réglementaires et concurrentielles	Réduction de postes <sup>1</sup>	Autres	Total
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>600</b>	<b>156</b>	<b>112</b>	<b>209</b>	<b>1 077</b>
Constitution de provisions	4	10	22	55	91
Ajustements de la valeur actuelle	10	–	–	1	11
Reprise de provisions non utilisées	(6)	–	(24)	(31)	(61)
Utilisation	(3)	–	(41)	(41)	(85)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	(1)	(1)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>605</b>	<b>166</b>	<b>69</b>	<b>192</b>	<b>1 032</b>
Dont provisions courantes	–	–	59	72	131
Dont provisions non courantes	605	166	10	120	901

<sup>1</sup> Voir note 4.1.

#### Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Les provisions sont calculées en fonction des frais de démantèlement prévus et actualisées au taux d'intérêt moyen de 1,16% (exercice précédent: 1,19%). Les effets induits par les ajustements de taux d'intérêt se sont élevés à CHF 3 mio. (CHF 1 mio. un an plus tôt). L'ajustement de l'indice servant à calculer les frais de démantèlement s'est traduit lors de l'exercice précédent par un effet de CHF 55 mio. En 2018, à la suite de réévaluations, des ajustements d'un montant de CHF 3 mio. (exercice précédent: CHF 53 mio.) ont été inscrits sans influence sur le résultat dans les immobilisations corporelles, et des ajustements d'un montant de CHF 1 mio. (exercice précédent: CHF 1 mio.) ont été comptabilisés en résultat en tant que charges. Le versement des provisions à long terme aura vraisemblablement lieu après 2020. Une hausse des coûts estimés de 10% se traduirait par une augmentation des provisions de CHF 58 mio. Le report de la date de démantèlement de dix années supplémentaires entraînerait une réduction des provisions de CHF 39 mio.

#### Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Swisscom fournit des services d'accès (y c. interconnexion) au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunications en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs de télécommunication ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. La détermination des prix des services d'accès pour les années

2013 à 2017 est encore en suspens. En 2009, la Commission de la concurrence (COMCO) a infligé à Swisscom une amende de CHF 220 mio. pour abus de position dominante sur le marché des services ADSL pour la période allant jusqu'à fin 2007. Swisscom a interjeté recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral. En septembre 2015, le Tribunal administratif fédéral a confirmé dans son principe la décision de la COMCO, mais réduit l'amende infligée à Swisscom, amende qui est passée de CHF 220 mio. à CHF 186 mio. Swisscom conteste la sanction et a déposé un recours auprès du Tribunal fédéral. Elle a néanmoins enregistré une provision de CHF 186 mio. au troisième trimestre 2015 et payé l'amende de CHF 186 mio. début 2016, car aucun effet suspensif n'a été accordé. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, des prétentions de droit civil contre Swisscom pourraient devenir exécutoires. Sur la base d'appréciations juridiques, Swisscom a constitué des provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence. Les éventuels paiements ultérieurs dépendront de la date d'entrée en vigueur des décisions et pourraient intervenir dans les cinq ans.

#### **Autres provisions**

Les autres provisions englobent notamment des provisions pour les risques environnementaux, contractuels et fiscaux ne dépendant pas du résultat. Les éventuels paiements ultérieurs de la part à long terme des provisions interviendraient vraisemblablement sur trois ans.

#### **Passifs éventuels pour procédures relevant du droit de la concurrence**

La Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert différentes procédures contre Swisscom. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, la COMCO pourrait prononcer une sanction. En outre, des prétentions de droit civil pourraient être formulées contre Swisscom. En avril 2013, la COMCO a ouvert une enquête contre Swisscom concernant la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante, qui contreviendrait à la loi sur les cartels. En mai 2016, cette procédure a conduit la COMCO à infliger à Swisscom une amende de CHF 72 mio. En novembre 2015, dans son enquête concernant l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste lancé en 2008, la COMCO est arrivée à la conclusion que Swisscom occupait une position dominante sur le marché du haut débit dans le domaine la clientèle commerciale. Estimant ce comportement contraire au droit des cartels, la COMCO a prononcé une sanction de CHF 8 mio. Swisscom a interjeté recours auprès du Tribunal administratif fédéral contre les décisions de la COMCO concernant tant la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante que l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste, car elle estime qu'elle a agi en toute légalité. Swisscom estime actuellement qu'il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. C'est pourquoi elle n'a, une fois encore, enregistré aucune provision à cet effet dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2018. Compte tenu des procédures passées de la COMCO, d'autres procédures pourraient être intentées à l'avenir contre Swisscom.

#### **Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations**

Les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état se rapportent au démantèlement d'installations de télécommunication et de stations d'émission ainsi qu'au rétablissement de l'état initial de propriétés détenues par des tiers. Le montant de ces provisions dépend notablement de l'estimation des frais de démantèlement et de remise en état à venir ainsi que de la date du démantèlement. Les provisions pour procédures en cours sont mesurées selon les informations disponibles sur la base d'une estimation d'une sortie de trésorerie probablement attendue. Suivant l'issue de la procédure, il peut en résulter des prétentions contre le groupe, dont le règlement peut éventuellement ne pas être couvert ou ne pas être entièrement couvert par des provisions ou des prestations d'assurance. Les provisions constituées représentent la meilleure appréciation possible de l'obligation définitive. Des obligations potentielles dont la survenance ne peut pas être évaluée à la clôture de l'exercice ou des obligations dont le montant ne peut pas être raisonnablement estimé sont publiées comme passifs éventuels.

## Principes comptables

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

### Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Swisscom est soumise à des obligations juridiques qui la contraignent à démanteler les stations de transmission et de télécommunication installées sur les biens immobiliers d'autrui après leur mise hors service et à remettre en état la propriété de tiers sur les sites de ces installations. Les frais de démantèlement sont inscrits à l'actif comme composante des coûts d'acquisition des installations et amortis sur la durée d'utilité de ces dernières. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de tous les coûts à venir et présentées sous les provisions à long terme. Si l'évaluation de la provision fait l'objet d'un ajustement, la valeur actualisée de l'ajustement de l'obligation est alors soit ajoutée aux coûts de l'installation inscrite à l'actif, soit retranchée de ces coûts. Le montant déduit des coûts de l'immobilisation corporelle ne doit pas être supérieur à la valeur nette comptable du poste. Le cas échéant, l'excédent est comptabilisé directement dans le compte de profits et pertes.

### Provisions pour réductions de postes

Les coûts résultant de la mise en œuvre de mesures de réduction de postes sont comptabilisés lorsque la Direction a décidé d'un plan de réduction de postes, qu'il en résulte une obligation probable, que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable et que la mise en œuvre du plan de réduction de postes a débuté ou que les personnes concernées ont été informées de façon suffisamment détaillée sur les principaux points dudit plan. Le début de la mise en œuvre équivaut à l'annonce publique et/ou à l'information des associations du personnel.

## 4 Collaborateurs

Swisscom emploie quelque 19 800 collaborateurs, dont environ 17 100 en Suisse. Cette partie fournit des informations sur les effectifs, les charges de personnel, les rémunérations des principaux dirigeants ainsi que les charges de prévoyance.

### 4.1 Effectifs et charges de personnel

#### Effectifs

en équivalents plein temps	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Clients privés	5 334	5 657	-5,7%
Enterprise Customers	4 466	4 603	-3,0%
Wholesale	83	88	-5,7%
IT, Network & Infrastructure	4 595	4 809	-4,4%
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>14 478</b>	<b>15 157</b>	<b>-4,5%</b>
Fastweb	2 484	2 504	-0,8%
Autres secteurs opérationnels	2 649	2 580	2,7%
Group Headquarters	234	265	-11,7%
<b>Total effectif</b>	<b>19 845</b>	<b>20 506</b>	<b>-3,2%</b>
Dont Suisse	17 147	17 688	-3,1%
Dont à l'étranger	2 698	2 818	-4,3%
Effectif moyen en équivalents	20 083	20 836	-3,6%

#### Charges de personnel

En mio. CHF	2018	2017
Charges salariales	2 145	2 214
Charges sociales	250	257
Charges pour régimes à prestations définies <sup>1</sup>	346	375
Charges pour régimes à cotisations définies	10	10
Charges pour paiements fondés sur des actions	1	2
Charges de réduction de postes	(2)	61
Autres charges de personnel	65	83
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>2 815</b>	<b>3 002</b>
Dont Suisse	2 591	2 759
Dont à l'étranger	224	243

<sup>1</sup> Voir note 4.3.

#### Charges de réduction de postes

Swisscom soutient, au travers d'un plan social, les collaborateurs touchés par des réductions de postes. Selon le plan social décidé, l'âge et l'ancienneté, certains collaborateurs touchés par les réductions de postes peuvent être transférés à la société d'occupation Worklink AG. Cette dernière place les participants auprès de tiers pour des interventions temporaires.

Les charges nettes de réduction de poste s'élèvent à CHF -2 mio. Elles se composent de la constitution de provisions à hauteur de CHF 22 mio. diminuées de la reprise de provisions non utilisées d'un montant de CHF 24 mio. Swisscom s'est fixé pour objectif, après 2018, de réduire sa base de coûts annuelle en Suisse d'environ CHF 100 mio. en 2019 et 2020. Les économies sont principalement axées sur la simplification des processus de travail, l'utilisation de systèmes moins onéreux et la réduction de l'offre d'emplois dans les domaines en régression. Les mesures planifiées ont pour conséquence des suppressions de postes en Suisse ainsi que la sollicitation du plan social par des collaborateurs.

## 4.2 Rémunérations des principaux dirigeants

En mio. CHF	2018	2017
Rémunération en cours	1,4	1,4
Rémunération en actions	0,7	0,7
Cotisations de sécurité sociale	0,1	0,1
<b>Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>
Rémunération en cours	5,8	5,8
Rémunération en actions	0,9	0,9
Rémunération après le départ de la Direction du groupe	0,6	0,6
Cotisations de prévoyance	0,9	0,9
Cotisations de sécurité sociale	0,6	0,6
<b>Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe</b>	<b>8,8</b>	<b>8,8</b>
<b>Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe</b>	<b>11,0</b>	<b>11,0</b>

Les personnes occupant des postes clés au sein de Swisscom sont les membres de la Direction du groupe et les membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose d'honoraires de base auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction et des jetons de présence. Un tiers de la rémunération totale (hors jetons de présence) du Conseil d'administration est versé en actions. La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable liée au résultat en espèces et en actions, de prestations de service et de prestations en nature ainsi que de cotisations de prévoyance et de cotisations aux assurances sociales. Les membres de la Direction du groupe perçoivent 25% de la part variable liée au résultat sous forme d'actions. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. La publication conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb) a lieu au chapitre Rapport de rémunération. Les participations dans Swisscom SA des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont présentées dans les notes aux comptes annuels de Swisscom SA.

## 4.3 Régimes à prestations définies

### Régimes de retraite

#### comPlan

La plupart des collaborateurs en Suisse sont assurés par le plan de prévoyance de Swisscom contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. Ce régime de retraite est mis en œuvre par l'institution de prévoyance comPlan, qui a la forme juridique d'une fondation. L'organe suprême de l'institution de prévoyance est le Conseil de fondation, qui est constitué à parts égales de représentants de l'employeur et des employés. Le règlement de prévoyance constitue avec les dispositions légales relatives à la prévoyance professionnelle les dispositions formelles du plan de prévoyance. Pour chaque assuré, un avoir de vieillesse individuel est géré, sur lequel sont crédités les cotisations d'épargne individuelles ainsi que les intérêts. Le taux d'intérêt des avoirs de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation en tenant compte de la situation financière de l'institution de prévoyance. Les bonifications de vieillesse sont financées par des cotisations de l'employeur et des employés. L'employeur paie en outre des cotisations de risque pour financer les prestations en cas de décès et d'invalidité. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les collaborateurs ont le droit de prendre une retraite anticipée avec une rente réduite. Le montant de la rente de vieillesse se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse individuel par le taux de conversion fixé dans le règlement de prévoyance. La prestation de vieillesse peut en outre être perçue entièrement ou en partie sous forme de capital. En cas de retraite anticipée, l'employeur finance en plus une rente AVS transitoire jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite. Le montant des rentes d'invalidité correspond à un pourcentage du salaire assuré et est indépendant du nombre d'années de services réalisées.

Les dispositions formelles contiennent différentes dispositions de partage des risques («risk sharing») entre les assurés et l'employeur. En cas de découvert évalué conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux caisses de pension (Swiss GAAP RPC), le Conseil de fondation prend des mesures afin de résorber le découvert et rétablir l'équilibre financier dans un délai de cinq à sept ans. Ces mesures peuvent consister en la perception de cotisations d'assainissement, en une rémunération diminuée ou nulle des avoirs de vieillesse, en une réduction des prestations ou en une combinaison de ces différentes mesures. S'il existe une lacune de financement structurelle en raison d'un financement courant insuffisant imputable aux taux d'intérêt, cette lacune doit être résorbée en première priorité au moyen d'une adaptation des prestations

futures. Les cotisations d'assainissement de l'employeur doivent correspondre au minimum à la somme des cotisations d'assainissement des employés. Selon les dispositions formelles, l'employeur n'a aucune obligation juridique de payer des cotisations supplémentaires destinées à résorber plus de 50% d'un découvert. Il résulte des usages passés au sein de l'entreprise une obligation implicite – qui dépasse l'obligation juridique – de paiement de cotisations supplémentaires et de cotisations d'assainissement en cas de découvert et en cas de lacune de financement structurelle. Dès lors, un plafonnement de la part du coût des avantages futurs à la charge de l'employeur au sens d'IAS 19.87(c) est admis à hauteur de cette obligation implicite.

Conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux caisses de pension (Swiss GAAP RPC), il existe au 31 décembre 2018 un excédent de couverture de CHF 0,3 mrd et un degré de couverture de 103% (exercice précédent: 108%). La différence par rapport à l'évaluation selon les IFRS réside principalement dans l'utilisation d'un taux d'escompte plus élevé ainsi que d'un autre modèle d'évaluation actuariel prévoyant un enregistrement différé dans le temps des prestations de prévoyance futures.

### Autres régimes de retraite

D'autres régimes de retraite existent pour certaines filiales suisses qui ne sont pas affiliées à comPlan ainsi que pour Fastweb. Les collaborateurs de la filiale italienne Fastweb ont acquis jusqu'à fin 2006 des droits à des prestations de retraite futures, qui ne sont pas comptabilisés comme des engagements de prévoyance à prestations définies.

### Charges de prévoyance

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2018	comPlan	Autres régimes	2017
Coût des services rendus au cours de l'exercice	339	2	341	368	2	370
Coût d'administration	4	1	5	4	1	5
<b>Total enregistré dans les charges de personnel</b>	<b>343</b>	<b>3</b>	<b>346</b>	<b>372</b>	<b>3</b>	<b>375</b>
Coût financier de l'engagement net	6	–	6	11	–	11
<b>Total enregistré dans les charges financières</b>	<b>6</b>	<b>–</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>–</b>	<b>11</b>
<b>Total des charges pour régimes à prestations définies enregistré dans le compte de profits et pertes</b>	<b>349</b>	<b>3</b>	<b>352</b>	<b>383</b>	<b>3</b>	<b>386</b>

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2018	comPlan	Autres régimes	2017
<b>Gains/(pertes) actuariel(le)s résultant de</b>						
Changement des hypothèses démographiques	(82)	–	(82)	(131)	–	(131)
Changement des hypothèses financières	(233)	–	(233)	(72)	–	(72)
Ajustements liés à l'expérience des engagements de prévoyance	29	(1)	28	(17)	–	(17)
Changement des cotisations des employés (risk sharing)	(13)	–	(13)	246 <sup>1</sup>	–	246
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	379	(1)	378	(879)	3	(876)
<b>Total charges (produits) pour régimes à prestations définies enregistré dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>80</b>	<b>(2)</b>	<b>78</b>	<b>(853)</b>	<b>3</b>	<b>(850)</b>

1 La diminution de CHF 246 mio. de la part des collaborateurs est motivée par la lacune de financement structurelle, imputable notamment au résultat positif dans les actifs du régime.

## Statut de l'institution de prévoyance

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2018	comPlan	Autres régimes	2017
<b>Engagement de prévoyance professionnelle</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>11 894</b>	<b>35</b>	<b>11 929</b>	<b>11 635</b>	<b>105</b>	<b>11 740</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	339	2	341	368	2	370
Coûts financiers des engagements de prévoyance	84	–	84	78	–	78
Cotisations versées par les employés	189	–	189	186	–	186
Prestations de prévoyance payées	(575)	–	(575)	(471)	(1)	(472)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	(299)	(1)	(300)	26	–	26
Regroupement d'entreprises	–	1	1	–	1	1
Conversion de monnaies étrangères	–	(1)	(1)	–	–	–
Transfert du régime de retraite chez comPlan	1	(1)	–	72	(72)	–
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>11 633</b>	<b>35</b>	<b>11 668</b>	<b>11 894</b>	<b>35</b>	<b>11 929</b>
<b>Fortune de prévoyance</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>10 864</b>	<b>17</b>	<b>10 881</b>	<b>9 826</b>	<b>64</b>	<b>9 890</b>
Coûts financiers de la fortune de prévoyance	78	–	78	67	–	67
Cotisations versées par l'employeur	278	4	282	335	3	338
Cotisations versées par les employés	189	–	189	186	–	186
Prestations de prévoyance payées	(575)	–	(575)	(471)	–	(471)
Produit (Charge) de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	(379)	1	(378)	879	(3)	876
Coût d'administration	(4)	(1)	(5)	(4)	(1)	(5)
Transfert du régime de retraite chez comPlan	6	(6)	–	46	(46)	–
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>10 457</b>	<b>15</b>	<b>10 472</b>	<b>10 864</b>	<b>17</b>	<b>10 881</b>
<b>Engagements nets</b>						
<b>Engagements nets comptabilisés au 31 décembre</b>	<b>1 176</b>	<b>20</b>	<b>1 196</b>	<b>1 030</b>	<b>18</b>	<b>1 048</b>

Les engagements de prévoyance ont évolué comme suit:

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2018	comPlan	Autres régimes	2017
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 030</b>	<b>18</b>	<b>1 048</b>	<b>1 809</b>	<b>41</b>	<b>1 850</b>
Charges de prévoyance, nettes	349	3	352	383	3	386
Cotisations de l'employeur et prestations payées	(278)	(4)	(282)	(335)	(4)	(339)
Regroupements d'entreprises	–	1	1	–	1	1
(Produits) Charges pour régimes à prestations définies enregistrées dans les autres éléments du résultat global	80	(2)	78	(853)	3	(850)
Conversion de monnaies étrangères	–	(1)	(1)	–	–	–
Transfert du régime de retraite chez comPlan	(5)	5	–	26	(26)	–
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>1 176</b>	<b>20</b>	<b>1 196</b>	<b>1 030</b>	<b>18</b>	<b>1 048</b>

La durée moyenne pondérée de la valeur actualisée des engagements de prévoyance est de 16 ans (exercice précédent: 17 ans).

## Répartition de la fortune de prévoyance comPlan

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2018			31.12.2017		
		Cotés	Pas cotés	Total	Cotés	Pas cotés	Total
Obligations d'Etat Suisse	5,0%	1,7%	3,6%	5,3%	1,8%	3,5%	5,3%
Obligations d'entreprises Suisse	6,0%	6,1%	0,0%	6,1%	5,7%	0,0%	5,7%
Obligations d'Etat monde developed markets	7,0%	7,2%	0,0%	7,2%	7,4%	0,0%	7,4%
Obligations d'entreprises monde developed markets	10,0%	10,3%	0,0%	10,3%	10,0%	0,0%	10,0%
Obligations d'Etat monde emerging markets	8,0%	8,1%	0,0%	8,1%	7,4%	0,0%	7,4%
Dettes privées	6,0%	0,0%	6,3%	6,3%	0,0%	6,2%	6,2%
<b>Instruments d'emprunt</b>	<b>42,0%</b>	<b>33,4%</b>	<b>9,9%</b>	<b>43,3%</b>	<b>32,3%</b>	<b>9,7%</b>	<b>42,0%</b>
Actions Suisse	6,0%	5,4%	0,0%	5,4%	5,5%	0,0%	5,5%
Actions monde developed markets	12,0%	11,2%	0,0%	11,2%	13,2%	0,0%	13,2%
Actions monde emerging markets	7,0%	7,0%	0,0%	7,0%	8,4%	0,0%	8,4%
<b>Instruments de capitaux propres</b>	<b>25,0%</b>	<b>23,6%</b>	<b>0,0%</b>	<b>23,6%</b>	<b>27,1%</b>	<b>0,0%</b>	<b>27,1%</b>
Immeubles Suisse	13,0%	7,0%	6,0%	13,0%	7,1%	4,7%	11,8%
Immeubles monde	7,0%	1,4%	4,8%	6,2%	3,6%	2,5%	6,1%
<b>Immeubles</b>	<b>20,0%</b>	<b>8,4%</b>	<b>10,8%</b>	<b>19,2%</b>	<b>10,7%</b>	<b>7,2%</b>	<b>17,9%</b>
Commodities	4,0%	1,9%	2,0%	3,9%	2,1%	2,0%	4,1%
Private markets	8,0%	0,0%	9,6%	9,6%	0,0%	8,3%	8,3%
Liquidités et autres immobilisations	1,0%	0,0%	0,4%	0,4%	0,0%	0,6%	0,6%
<b>Liquidités et placements alternatifs</b>	<b>13,0%</b>	<b>1,9%</b>	<b>12,0%</b>	<b>13,9%</b>	<b>2,1%</b>	<b>10,9%</b>	<b>13,0%</b>
<b>Total de la fortune de prévoyance</b>	<b>100,0%</b>	<b>67,3%</b>	<b>32,7%</b>	<b>100,0%</b>	<b>72,2%</b>	<b>27,8%</b>	<b>100,0%</b>

Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement et les marges de fluctuation tactiques dans le cadre des dispositions légales. La Commission de placement procède à la répartition de la fortune dans les limites des attributions du Conseil de fondation. Elle est l'organe central de gestion, de coordination et de surveillance concernant la gestion de la fortune. La stratégie de placement vise à réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et à générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en différentes catégories de placements, marchés, monnaies et secteurs, dans des marchés développés mais aussi émergents. La durée des taux d'intérêt des placements portant intérêt est de 5,98 ans (exercice précédent: 6,56 ans) avec une notation moyenne de A-. Toutes les positions en devises sont couvertes à l'intérieur du portefeuille global contre le CHF au moyen d'une stratégie monétaire de telle sorte que la quote-part prescrite de 85% (CHF ou couverture contre le CHF) soit réalisée. Les placements non cotés et par conséquent plutôt illiquides représentent une part de 32,7% de la fortune globale. Sur la base de cette stratégie, comPlan compte sur un objectif de réserve de fluctuation de valeur de 17,5% (base: exercice 2019).

### Informations complémentaires sur la fortune de prévoyance

Au 31 décembre 2018, la fortune de prévoyance inclut des actions et des obligations de Swisscom SA à la juste valeur de CHF 6 mio. (exercice précédent: CHF 6 mio.). Le produit effectif de la fortune de prévoyance s'est établi en 2018 à CHF -299 mio. (exercice précédent: CHF +943 mio.). Swisscom prévoit d'effectuer en 2019 des versements à l'institution de prévoyance au titre des cotisations réglementaires de l'employeur d'un montant de CHF 283 mio.



## Hypothèses actuarielles

Hypothèses	2018		2017	
	comPlan	Autres régimes	comPlan	Autres régimes
Taux d'actualisation au 31 décembre	0,86%	1,57%	0,69%	1,30%
Evolution des salaires	1,08%	–	1,08%	–
Augmentations de rentes	–	–	–	–
Intérêts comptes d'épargne	0,86%	–	0,69%	–
Cotisations des employés à la lacune de financement	40%	–	40%	–
Espérance de vie à 65 ans – hommes (nombre d'années)	22,20	22,20	22,10	22,10
Espérance de vie à 65 ans – femmes (nombre d'années)	24,00	24,00	23,90	23,90

Le taux d'actualisation se base sur des obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse SIX d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. L'évolution des salaires correspond à la valeur moyenne des dernières années. Aucune augmentation future de rentes n'est prévue, car comPlan ne dispose pas de réserve de fluctuation de valeur suffisante. La rémunération des montants d'épargne est déterminée sur la base du taux d'actualisation. L'hypothèse relative à l'espérance de vie a été établie au moyen d'une projection des améliorations futures en matière de mortalité selon le modèle Continuous Mortality Investigation (CMI) fondé sur des améliorations passées effectives de la mortalité observée en Suisse. Le calcul est effectué avec un taux d'amélioration futur de la mortalité à long terme de 1,75%. Il résulte de la première application du modèle CMI une réduction des engagements nets de prévoyance de CHF 100 mio., qui a été comptabilisée en 2017 dans le résultat global comme changement en matière d'estimation.

Les caractéristiques de partage des risques («risk sharing») qui concernent la procédure en cas de découvert, et qui ressortent des dispositions formelles, sont prises en compte en deux étapes dans les hypothèses financières. Dans un premier temps, il est fait l'hypothèse que le Conseil de fondation décidera une réduction par étapes des rentes futures de 4,31% (5,4% selon l'hypothèse de l'exercice précédent) sur une période de dix ans, afin de combler la lacune de financement due aux taux d'intérêt. Cette valeur se fonde sur une prévision du taux de conversion futur avec un taux mixte pour le domaine obligatoire et le domaine surobligatoire. Pour le domaine obligatoire, le taux de conversion légal actuel est appliqué. Pour le domaine surobligatoire, le calcul est établi avec un taux d'actualisation de 0,86%. Dans un deuxième temps, la valeur actuelle de la lacune de financement restante est répartie sur les employés et l'employeur entre les cotisations réglementaires et les prestations adaptées dans la première étape. L'obligation juridique et implicite de l'employeur de payer des cotisations supplémentaires est inchangée et supposée être limitée à 60% de la lacune de financement. Cette hypothèse se fonde sur les dispositions légales et réglementaires visant à résorber un découvert ainsi que sur les mesures effectivement décidées par le passé par le Conseil de fondation et par l'employeur. Il résulte de l'hypothèse de la limitation de la participation de l'employeur à la lacune de financement une réduction des engagements de prévoyance de CHF 482 mio. (exercice précédent: CHF 465 mio.), qui correspond à la part des collaborateurs présumée. La variation de la part des collaborateurs est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

## Analyse de sensibilité comPlan

### Analyse de sensibilité 2018

En mio. CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services <sup>1</sup>	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (Variation +/-0,5%)	(516)	601	(33)	40
Evolution des salaires (Variation +/-0,5%)	38	(36)	6	(5)
Augmentations de rentes (Variation +0,5%/-0,0%)	501	–	25	–
Intérêts comptes d'épargne (Variation +/-0,5%)	20	(17)	7	(6)
Cotisations des employés à la lacune de financement (Variation +/-10%)	(120)	120	–	–
Espérance de vie à 65 ans (Variation +/-0,5 année)	119	(120)	4	(4)

<sup>1</sup> La sensibilité se réfère aux coûts des services rendus au cours de l'exercice comptabilisés dans les charges de personnel.

## Analyse de sensibilité 2017

En mio. CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services <sup>1</sup>	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (Variation +/-0,5%)	(556)	650	(39)	47
Evolution des salaires (Variation +/-0,5%)	44	(41)	7	(7)
Augmentations de rentes (Variation +0,5%/-0,0%)	536	–	29	–
Intérêts comptes d'épargne (Variation +/-0,5%)	21	(19)	8	(7)
Cotisations des employés à la lacune de financement (Variation +/-10%)	(116)	116	–	–
Espérance de vie à 65 ans (Variation +/-0,5 année)	126	(127)	5	(5)

<sup>1</sup> La sensibilité se réfère aux coûts des services rendus au cours de l'exercice comptabilisés dans les charges de personnel.

Lors de chaque adaptation des hypothèses actuarielles d'un demi-point de pourcentage ou d'une demi-année, l'analyse de sensibilité tient compte de la modification des engagements de prévoyance ainsi que du coût des services rendus au cours de l'exercice. Seule l'une des hypothèses est alors adaptée, tandis que les autres paramètres demeurent inchangés. Lors de l'analyse de la sensibilité en rapport avec une modification négative des augmentations de rentes, il n'a été procédé à aucune adaptation, compte tenu de l'impossibilité de procéder à une réduction des prestations de rentes.

### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La détermination des charges liées à la prévoyance professionnelle exige une estimation de la future période de service, de l'évolution future des salaires et des rentes, de la rémunération du montant de l'épargne, du moment des paiements contractuels des prestations et de la part de l'employeur à la lacune de financement. Cette évaluation est effectuée sur la base d'expériences antérieures et de tendances futures attendues. Les paiements futurs attendus sont actualisés sur la base d'obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. Les taux d'actualisation correspondent aux échéances de paiement attendues des engagements.

### Principes comptables

Les calculs actuariels des charges et des engagements découlant de plans de prévoyance à prestations définies sont effectués selon la méthode des unités de crédit projetées (projected unit credit). Le compte de profits et pertes présente le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés résultant de modifications de régime et de réductions, ainsi que les frais administratifs dans les charges de personnel et le coût financier de l'engagement net dans les charges financières. Les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime, à l'exception des montants inclus dans les intérêts nets, sont présentés dans les autres éléments du résultat global. Les hypothèses relatives aux futures prestations nettes sont définies conformément aux prescriptions découlant des dispositions formelles du régime. Pour les régimes de retraite suisses, les dispositions formelles déterminantes comprennent le règlement de l'institution de prévoyance ainsi que les lois, ordonnances et instructions pertinentes en matière de prévoyance professionnelle, en particulier les dispositions qu'ils renferment concernant le financement et les mesures destinées à résorber un découvert dans des institutions de prévoyance. Les hypothèses financières sont déterminées en tenant compte de caractéristiques de partage des risques («risk sharing») ressortant des dispositions formelles. Selon celles-ci, la part de l'employeur est limitée aux coûts des prestations futures et les employés doivent être impliqués dans les obligations de paiement éventuel de cotisations supplémentaires destinées à résorber un découvert. Si le montant des prestations d'incapacité de gain permanente (rentes d'invalidité) est identique pour tous les employés assurés indépendamment des années de service, les coûts de ces prestations sont comptabilisés au moment de la survenance de l'événement qui est à l'origine de l'incapacité de gain.

## 5 Périmètre de consolidation

Cette partie présente la structure du groupe Swisscom et contient des explications sur les filiales, coentreprises et sociétés associées. Elle fournit en outre des éclaircissements sur les principaux changements dans la structure du groupe ainsi que sur leurs incidences sur les comptes consolidés.

### 5.1 Structure du groupe

Swisscom SA est la société holding du groupe et possède pour l'essentiel des participations majoritaires directes dans Swisscom (Suisse) SA, Swisscom Broadcast SA et Swisscom Directories SA. Fastweb S.p.A. (Fastweb) est détenue indirectement au travers de Swisscom (Suisse) SA et d'une société intermédiaire en Italie. Swisscom Re SA, sise au Liechtenstein, est la propre réassurance du groupe.

### 5.2 Principales modifications du périmètre de consolidation

Les afflux nets d'argent frais résultant de l'achat et de la vente de participations se présentent comme suit:

En mio. CHF	2018	2017
Dépenses concernant les regroupements d'entreprises moins liquidités acquises	(60)	(44)
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	(18)	(19)
Dépense liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(35)	(20)
Vente de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	76
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	–	(99)
<b>Total des liquidités provenant de l'achat et de la vente de participations, net</b>	<b>(113)</b>	<b>(106)</b>

#### Exercice d'une option d'achat pour la reprise de la part restante de Swisscom Directories SA

Swisscom possédait jusqu'ici une participation de 69% dans Swisscom Directories SA, la part restante étant détenue par Tamedia. Swisscom avait octroyé à Tamedia une option de vente (option put) et Tamedia avait concédé à Swisscom une option d'achat (option call) pour la part de Tamedia s'élevant à 31%. L'option de vente et l'option d'achat pouvaient être exercées respectivement à partir de mi-2018. En décembre 2018, Swisscom a exercé son option d'achat (option call) pour la part restante de 31% de Swisscom Directories SA pour un prix de CHF 240 mio. Le prix d'achat a été payé en janvier 2019. En conséquence de l'exercice de l'option d'achat (option call), les autres passifs financiers comptabilisés jusqu'alors dans les états financiers consolidés de Swisscom ont été majorés de CHF 14 mio. au 31 décembre 2018 sans influence sur le résultat (voir note 2.2).

#### Reprise de l'activité Fixed-Wireless et des fréquences de téléphonie mobile de Tiscali

La filiale italienne Fastweb a signé fin juillet 2018 un accord portant sur l'acquisition de l'activité Fixed-Wireless de Tiscali et sur la propriété intégrale du spectre de fréquences des 3,5 GHz nécessaires à une activité mobile et convergente durable à long terme. L'opération se monte à EUR 185 mio. (CHF 208 mio.). La transaction a été effectuée le 16 novembre 2018 et a été qualifiée de regroupement d'entreprises selon IFRS 3. Le regroupement d'entreprises a été pris en compte au 31 décembre 2018 à titre provisoire, car les informations nécessaires à l'allocation du prix d'acquisition n'étaient pas encore toutes disponibles à la date de l'établissement des états financiers consolidés. La répartition provisoire des coûts d'acquisition sur les actifs nets se présente comme suit:

En mio. CHF	2018
Immobilisations corporelles	17
Immobilisations incorporelles	206
Autres dettes à court terme	(15)
<b>Actif identifié et passif/coûts d'acquisition</b>	<b>208</b>
Paiement différé du prix de l'acquisition	(152)
<b>Total dépenses</b>	<b>56</b>

Il est attendu que le regroupement d'entreprises ne conduira pas à la comptabilisation d'un goodwill. La transaction ne donne lieu à aucun coût de transaction. Le paiement différé du prix de l'acquisition est compensé par un décaissement en 2019 d'EUR 80 mio. (CHF 90 mio.) et la fourniture de services d'un montant

d'EUR 55 mio. (CHF 62 mio.). L'effet du regroupement d'entreprises sur le chiffre d'affaires et le bénéfice net en 2018 de Swisscom n'est pas significatif.

## Principes comptables

### Consolidation

Sont désignées par le terme «filiales» toutes les entreprises dont Swisscom SA a le pouvoir effectif de contrôler les politiques financières et opérationnelles. En règle générale, Swisscom SA peut exercer ce contrôle dès lors qu'elle détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote ou des droits de vote potentiels de la société. Les entreprises acquises et les entreprises cédées sont intégrées dans les états financiers consolidés respectivement à partir de leur date d'acquisition et jusqu'à la date de leur cession. Les soldes et les transactions, les produits et les charges, les rapports de participation et les dividendes ainsi que les profits et pertes latents intragroupe sont intégralement éliminés. Les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales figurent dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, mais séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Swisscom SA. La participation ne donnant pas le contrôle dans le résultat net apparaît dans le compte de profits et pertes consolidé comme élément du résultat net consolidé. Les variations de participations dans des filiales sont comptabilisées en tant que transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé auparavant et continue d'être exercé. Les options de vente des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont présentées comme passifs financiers. Pour toutes les filiales prises en compte dans les états financiers consolidés, la date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre. Aucune restriction importante ne s'oppose au transfert de fonds des filiales à la maison mère.

Les participations sur lesquelles Swisscom exerce une influence notable, sans toutefois les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. De façon générale, l'exercice d'une influence notable peut être supposé lorsque la part des droits de vote détenus est comprise dans une fourchette de 20% à 50%.

### Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le prix d'achat recouvre les paiements en espèces ainsi que la juste valeur (fair value) des actifs cédés, des engagements pris ou repris et des propres instruments de capitaux propres cédés. Les passifs dépendant d'événements futurs fondés sur des accords contractuels sont comptabilisés à la juste valeur. A la date d'acquisition, tous les actifs et passifs identifiés qui remplissent les critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur. Le montant de la différence entre les coûts d'acquisition et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables ayant été repris est comptabilisé comme goodwill en tenant compte des éventuelles participations ne donnant pas le contrôle.

## 5.3 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio. CHF	2018	2017
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>152</b>	<b>193</b>
Acquisitions	35	26
Cessions	(4)	(76)
Dividendes	(18)	(20)
Quote-part au résultat net	11	17
Quote-part aux autres éléments du résultat global	1	2
Conversion de monnaies étrangères	(3)	10
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>174</b>	<b>152</b>

En 2018, un montant de CHF 5 mio. au total a été enregistré en tant que quote-part au résultat net de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (exercice précédent: CHF -11 mio.). Ce montant inclut des dépréciations de CHF 6 mio. (exercice précédent: CHF 28 mio.) sur des prêts, qui sont considérés comme un investissement net dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

## Récapitulatif de chiffres clés sélectionnés des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio. CHF	2018	2017
<b>Compte de profits et pertes</b>		
Chiffre d'affaires net	1 814	2 120
Charges d'exploitation	(1 756)	(2 065)
Résultat d'exploitation	57	55
<b>Bénéfice net</b>	<b>30</b>	<b>17</b>
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre</b>		
Actifs courants	1 089	942
Actifs non courants	1 084	860
Passifs courants	(1 021)	(926)
Passifs non courants	(549)	(485)
<b>Capitaux propres</b>	<b>603</b>	<b>391</b>

## 5.4 Sociétés du groupe

### Société du groupe en Suisse

Société	Siège	Part de capital et droit de vote en %	Monnaie	Capital social en mio.	Secteur <sup>4</sup>
<b>Suisse</b>					
Admeira SA <sup>1,3</sup>	Berne	50	CHF	0,3	AUT
AdUnit SA <sup>2</sup>	Zurich	100	CHF	0,1	AUT
autoSense SA <sup>2,3</sup>	Zurich	50	CHF	0,2	AUT
Billag SA <sup>1</sup>	Fribourg	100	CHF	0,1	AUT
cablex SA <sup>2</sup>	Berne	100	CHF	5,0	AUT
Credit Exchange SA <sup>2,3</sup>	Zurich	25	CHF	0,1	AUT
CT Cinetrade AG <sup>1</sup>	Zurich	100	CHF	0,5	SCS
Custodigit <sup>2</sup>	Zurich	75	CHF	1,0	AUT
Datasport SA <sup>2</sup>	Gerlafingen	100	CHF	0,2	SCS
daura sa <sup>2,3</sup>	Zurich	50	CHF	0,1	AUT
finnova sa bankware <sup>2,3</sup>	Lenzburg	9	CHF	0,5	SCS
Global IP Action SA <sup>2</sup>	Pfäffikon	79	CHF	0,2	AUT
itnetX (Switzerland) AG <sup>2</sup>	Rümlang	100	CHF	0,1	SCS
Kitag Kino-Theater SA <sup>2</sup>	Zurich	100	CHF	1,0	SCS
Medgate SA <sup>2,3</sup>	Bâle	40	CHF	0,7	SCS
Medgate Technologies SA <sup>2,3</sup>	Bâle	40	CHF	0,1	SCS
Mila AG <sup>2</sup>	Zurich	100	CHF	0,4	SCS
Mona Lisa Capital AG <sup>2</sup>	Ittigen	100	CHF	5,0	AUT
MyStrom SA <sup>2</sup>	Ittigen	52	CHF	0,1	AUT
PlazaVista Entertainment AG <sup>2</sup>	Zurich	100	CHF	0,1	SCS
SEC consult (Suisse) SA <sup>2,3</sup>	Zurich	47	CHF	0,1	AUT
SmartLife Care SA <sup>2</sup>	Wangen	48	CHF	0,2	AUT
Swisscom Blockchain SA <sup>2</sup>	Zurich	70	CHF	0,1	SCS
Swisscom Broadcast SA <sup>1</sup>	Berne	100	CHF	25,0	AUT
Swisscom Digital Technology SA <sup>1</sup>	Genève	75	CHF	0,1	SCS
Swisscom Directories SA <sup>1</sup>	Zurich	100	CHF	2,2	AUT
Swisscom eHealth Invest GmbH <sup>2</sup>	Ittigen	100	CHF	1,4	GHQ
Swisscom Event & Media Solutions SA <sup>2</sup>	Ittigen	100	CHF	0,1	AUT
Swisscom Health SA <sup>2</sup>	Ittigen	100	CHF	0,1	SCS
Swisscom Immeubles SA <sup>1</sup>	Ittigen	100	CHF	100,0	SCS
Swisscom IT Services Finance Custom Solutions SA <sup>2</sup>	Olten	100	CHF	0,1	SCS
Swisscom (Suisse) SA <sup>1</sup>	Ittigen	100	CHF	1 000,0	SCS
Swisscom Services SA <sup>2</sup>	Ittigen	100	CHF	0,1	SCS
Swisscom Ventures SA <sup>2</sup>	Ittigen	100	CHF	2,0	GHQ
SwisSign Group SA <sup>2,3</sup>	Opfikon	10	CHF	12,5	AUT
Teleclub SA <sup>2</sup>	Zurich	100	CHF	1,2	SCS
Teleclub Programme SA <sup>2,3</sup>	Zurich	33	CHF	0,6	SCS
tiko Energy Solutions SA <sup>2</sup>	Ittigen	52	CHF	13,3	AUT
Worklink AG <sup>1</sup>	Berne	100	CHF	0,5	GHQ

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fastweb, AUT = Autres, GHQ = Group Headquarters (coûts non attribués).

## Sociétés du groupe à l'étranger

Société	Siège	Part de capital et droit de vote en %	Monnaie	Capital social en mio.	Secteur <sup>4</sup>
<b>Belgique</b>					
Belgacom International Carrier Services SA <sup>2,3</sup>	Bruxelles	22	EUR	1,5	SCS
<b>Allemagne</b>					
Abavent GmbH <sup>2</sup>	Kempten	100	EUR	0,3	SCS
Mila Europa GmbH <sup>2</sup>	Berlin	100	EUR	–	SCS
Swisscom Telco GmbH <sup>2</sup>	Leipzig	100	EUR	–	GHQ
<b>France</b>					
local.fr SA <sup>2</sup>	Bourg-en-Bresse	83	EUR	1,0	AUT
SoftAtHome SA <sup>2,3</sup>	Colombes	10	EUR	6,5	SCS
<b>Italie</b>					
Fastweb S.p.A. <sup>2</sup>	Milan	100	EUR	41,3	FWB
Fastweb Air S.r.l. <sup>2</sup>	Milan	100	EUR	10,0	FWB
Flash Fiber S.r.l. <sup>2,3</sup>	Milan	20	EUR	–	FWB
Swisscom Italia S.r.l. <sup>2</sup>	Milan	100	EUR	505,8	GHQ
<b>Liechtenstein</b>					
Swisscom Re AG <sup>1</sup>	Vaduz	100	CHF	5,0	GHQ
<b>Luxembourg</b>					
DTF GP S.A.R.L. <sup>2</sup>	Luxembourg	100	EUR	–	AUT
Digital Transformation Fund Initial Limited Partner SCS <sup>2</sup>	Luxembourg	100	EUR	–	AUT
<b>Pays-Bas</b>					
NGT International B.V. <sup>2</sup>	Capelle a/d IJssel	100	EUR	–	AUT
<b>Autriche</b>					
Swisscom IT Services Finance SE <sup>2</sup>	Vienne	100	EUR	3,3	SCS
<b>Singapour</b>					
Swisscom IT Services Finance Pte Ltd <sup>2</sup>	Singapour	100	SGD	0,1	SCS
<b>USA</b>					
Swisscom Cloud Lab Ltd <sup>2</sup>	Delaware	100	USD	–	SCS

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.  
Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence  
au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fastweb, AUT = Autres, GHQ = Group Head-  
quarters (coûts non attribués).

## 6 Autres informations

Cette partie fournit des explications sur des informations qui n'ont pas été présentées dans les autres parties. Elles comprennent par exemple des informations concernant les impôts sur le résultat et les parties liées.

### 6.1 Impôts sur le résultat

#### Charge d'impôt sur le résultat

En mio. CHF	2018	2017
Charge d'impôt exigible	337	349
Ajustements d'impôt exigible d'exercices précédents	1	20
Charge d'impôt différé	57	23
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans le compte de profits et pertes</b>	<b>395</b>	<b>392</b>
Dont Suisse	335	338
Dont à l'étranger	60	54

Les autres éléments du résultat global comprennent en outre des impôts exigibles et différés sur le résultat, qui se décomposent comme suit:

En mio. CHF	2018	2017
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	(1)	19
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(16)	171
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	1	(1)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	–	(1)
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(16)</b>	<b>188</b>

#### Analyse de la charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition applicable à l'analyse de la charge d'impôt sur le résultat ci-après correspond au taux d'imposition moyen pondéré des sociétés opérationnelles du groupe en Suisse. Le taux d'imposition sur le résultat applicable est de 20,4%, comme pour l'exercice précédent.

En mio. CHF	2018	2017
Résultat avant impôts sur le résultat en Suisse	1 732	1 724
Résultat avant impôts sur le résultat à l'étranger	184	236
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>1 916</b>	<b>1 960</b>
Taux d'imposition sur le résultat applicable	20,4%	20,4%
<b>Charge d'impôt sur le résultat au taux applicable</b>	<b>391</b>	<b>400</b>
<b>Réconciliation avec la charge d'impôt sur le résultat présentée</b>		
Effet du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(1)	2
Effet de changements du taux d'imposition sur les impôts différés sur le résultat	3	(12)
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents en Suisse	(11)	2
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents à l'étranger	22	20
Effet de la non-activation de reports de pertes fiscales	9	11
Effet de l'activation et de la compensation de reports de pertes fiscales auparavant non activés	(3)	(14)
Effet de dépenses et produits déductibles uniquement fiscalement	(16)	(37)
Effet d'impôts sur le résultat d'exercices précédents	1	20
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>395</b>	<b>392</b>
Taux effectif d'imposition sur le résultat	20,6%	20,0%



## Actifs et passifs d'impôt exigible sur le résultat

En mio. CHF	2018	2017
<b>Passifs d'impôt exigible nets, au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>203</b>	<b>107</b>
Enregistrés dans le compte de profits et pertes	338	369
Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	1	16
Paielements des impôts sur le résultat en Suisse	(277)	(279)
Paielements des impôts sur le résultat à l'étranger	(17)	(10)
<b>Passifs d'impôt exigible nets, au 31 décembre</b>	<b>248</b>	<b>203</b>
Dont actifs d'impôt exigible	(2)	(10)
Dont passifs d'impôt exigible	250	213
Dont Suisse	240	198
Dont à l'étranger	8	5

## Actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat

En mio. CHF	31.12.2018			31.12.2017		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Immobilisations corporelles	37	(669)	(632)	34	(623)	(589)
Immobilisations incorporelles	–	(303)	(303)	–	(309)	(309)
Provisions	103	(69)	34	102	(51)	51
Engagements de prévoyance professionnelle	216	–	216	186	–	186
Reports de pertes fiscales	51	–	51	90	–	90
Autres	135	(148)	(13)	153	(110)	43
<b>Total des actifs d'impôt sur le résultat (passifs d'impôt sur le résultat)</b>	<b>542</b>	<b>(1 189)</b>	<b>(647)</b>	<b>565</b>	<b>(1 093)</b>	<b>(528)</b>
Dont actifs d'impôt différé			167			197
Dont passifs d'impôt différé			(814)			(725)
Dont Suisse			(673)			(588)
Dont à l'étranger			26			60

Les échéances des reports de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet d'une inscription à l'actif d'actifs d'impôt sur le résultat différé sont les suivantes:

En mio. CHF	31.12.2018	31.12.2017
Echéance dans un délai d'1 an	1	–
Echéance dans un délai de 2 à 7 ans	136	125
Echéance illimitée	16	39
<b>Total des reports de pertes fiscales non enregistrés</b>	<b>153</b>	<b>164</b>
Dont Suisse	137	114
Dont à l'étranger	16	50

Sur les bénéfices non distribués des filiales, aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'a été comptabilisé au 31 décembre 2018 (exercice précédent: CHF 6 mio.). Les différences temporelles de filiales et de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour lesquelles aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé au 31 décembre 2018 s'élèvent à CHF 1 829 mio. (exercice précédent: CHF 1 117 mio.).

## Principes comptables

Les impôts sur le résultat englobent tous les impôts exigibles et différés dépendant du résultat. Les impôts ne dépendant pas du résultat, tels que l'impôt immobilier et l'impôt sur le capital, sont enregistrés comme autres charges d'exploitation. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable; des impôts différés sont en principe comptabilisés sur toutes les différences temporelles. Les différences temporelles résultent des écarts entre la valeur comptable d'un élément des états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante qui se compenseront à nouveau au cours des périodes à venir. Les actifs d'impôt différé ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être comptabilisés avec des bénéfices imposables à venir. Les passifs d'impôt sur le résultat qui sont prélevés sur la distribution de bénéfices non distribués de sociétés du groupe ne sont comptabilisés que lorsque la distribution des bénéfices est prévue dans un futur proche. Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigibles et différés sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et portent sur la même entité imposable.

## 6.2 Parties liées

### Actionnaire majoritaire et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

#### Actionnaire majoritaire

Conformément à la loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise fédérale de télécommunications (LET), la Confédération suisse (Confédération) doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Au 31 décembre 2018, la Confédération détenait en tant qu'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51,0% des actions émises. Une réduction de la part de la Confédération au-dessous de la part majoritaire nécessiterait une modification de la loi par le Parlement et serait soumise au droit de référendum populaire facultatif sur le plan fédéral. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération exerce un contrôle sur les décisions de l'Assemblée générale qui requièrent la majorité absolue des voix exprimées. Il s'agit en premier lieu des décisions relatives au dividende et à l'élection des membres du Conseil d'administration. Swisscom fournit des services de télécommunication à la Confédération et lui achète en outre des services. La Confédération englobe les divers départements et autorités fédérales et autres entreprises placées sous son contrôle (pour l'essentiel la Poste, les Chemins de fer fédéraux suisses, RUAG et Skyguide). Toutes les affaires sont traitées sur la base de rapports habituels clients et fournisseurs à des conditions identiques à celles offertes à des tiers indépendants. En outre, Swisscom effectue avec la Poste des transactions financières aux conditions du marché.

#### Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Les prestations fournies aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que celles obtenues de la part de ces participations sont basées sur les prix du marché. Les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont mentionnées dans la note 5.3.

#### Transactions et soldes

En mio. CHF	Produits	Charges	Créances	Passifs
<b>Exercice 2018</b>				
Confédération	241	114	281	166
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	133	90	43	7
<b>Total 2018/Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>374</b>	<b>204</b>	<b>324</b>	<b>173</b>

En mio. CHF	Produits	Charges	Créances	Passifs
<b>Exercice 2017</b>				
Confédération	247	127	269	163
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	77	88	20	3
<b>Total 2017/Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>324</b>	<b>215</b>	<b>289</b>	<b>166</b>

### Institutions de prévoyance du personnel et rémunérations des principaux dirigeants

Les opérations entre Swisscom et les diverses institutions de prévoyance sont présentées dans la note 4.3. Les rémunérations des principaux dirigeants sont déclarées dans la note 4.2.

## 6.3 Autres principes comptables

### Conversion de monnaies étrangères

Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, les positions monétaires sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture; les positions non monétaires sont quant à elles converties au cours de la transaction et les différences de change comptabilisées en résultat. Les actifs et les passifs des filiales et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence exprimés dans une autre monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours de clôture, le compte de profits et pertes et le tableau des flux de trésorerie au cours moyen. Les différences de change résultant de la conversion des actifs nets et des comptes de profits et pertes sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global.

### Principaux cours de change

Monnaie	Clôture de l'exercice			Moyenne	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016	2018	2017
1 EUR	1,127	1,170	1,074	1,153	1,113
1 USD	0,984	0,976	1,019	0,977	0,985

### Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Les normes internationales d'information financière IFRS et interprétations suivantes, publiées jusqu'à la fin 2018, doivent être appliquées au plus tôt à compter de l'exercice 2019:

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IFRIC 23	Incertitude quant au traitement de l'impôt sur le résultat	1 <sup>er</sup> janvier 2019
Amendements apportés à IAS 1 et IAS 8	Définition du terme « significatif »	1 <sup>er</sup> janvier 2020
Amendements apportés à IAS 19	Changements des régimes	1 <sup>er</sup> janvier 2019
Amendements apportés à IAS 28	Participations à long terme dans des sociétés associées et des coentreprises	1 <sup>er</sup> janvier 2019
Amendements apportés à IFRS 3	Définition d'une entreprise	1 <sup>er</sup> janvier 2020
Amendements apportés à IFRS 9	Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative	1 <sup>er</sup> janvier 2019
IFRS 16	Contrats de location	1 <sup>er</sup> janvier 2019
Divers	Amendements des IFRS 2015–2017	1 <sup>er</sup> janvier 2019
–	Modifications des renvois au cadre de référence pour la préparation et la présentation des états financiers dans les normes IFRS	1 <sup>er</sup> janvier 2020
Amendements apportés à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou dépôt d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou des coentreprises	ouvert

Swisscom va vérifier ses rapports financiers dans l'optique des normes nouvelles ou amendées qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ou ultérieurement et qui ne seront pas appliquées de manière anticipée par Swisscom. Pour l'heure, Swisscom ne s'attend à aucune influence significative sur les comptes consolidés, excepté en ce qui concerne la modification décrite ci-après.

#### IFRS 16 «Contrats de location»

La nouvelle norme IFRS 16 (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019) remplace IAS 17, IFRIC 4 et SIC 27. Elle définit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de publication des contrats de location. Pour le preneur, IFRS 16 prévoit un seul modèle comptable. La distinction exigée jusqu'ici dans la norme IAS 17 entre contrats de location simple et contrats de location-financement est désormais supprimée pour le preneur. Le preneur comptabilise dans son état de la situation financière une obligation locative pour les paiements futurs de loyers ainsi qu'un droit d'utiliser le bien sous-jacent. Dans le compte de profits et pertes, les amortissements et les taux d'intérêt sont à l'avenir comptabilisés à la place des charges de loyer, ce qui entraîne une augmentation considérable du résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations. Dans le tableau des flux de trésorerie, la part d'amortissement issue des contrats de location désormais comptabilisés réduit les flux de trésorerie provenant des activités de financement et non plus les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Les paiements d'intérêts restent présentés dans les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Le bailleur continue en revanche d'établir une distinction sur le plan comptable entre contrats

de location simple et contrats de location-financement. Le modèle comptable d'IFRS 16 ne se distingue à cet égard pas de manière significative des prescriptions précédentes de la norme IAS 17.

Swisscom choisit pour la première application de la norme IFRS 16 la méthode rétrospective modifiée. A des fins de simplification, il est renoncé au fait de réexaminer si un contrat représente ou contient un contrat de location au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les obligations de paiement découlant de contrats de location simple mentionnées dans la note 2.3 contiennent, pour une grande part, des paiements au titre de la location de bâtiments d'exploitation et administratifs ainsi que de sites d'antennes. La valeur actualisée des obligations de paiement découlant d'anciens contrats de location simple est comptabilisée comme obligation locative. Les droits d'utilisation correspondants sont comptabilisés à hauteur des obligations au titre de la location. La première application d'IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019 entraîne une comptabilisation des droits d'utilisation et des obligations au titre de la location d'environ CHF 1,3 mrd. Les chiffres de l'exercice précédent ne sont pas adaptés. Le passage à la norme IFRS 16 n'a pas d'incidence sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Pour l'exercice 2018, l'application d'IFRS 16 aurait conduit à une augmentation du résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) d'environ CHF 0,2 mrd ainsi qu'à des amortissements et des charges financières plus élevées d'environ CHF 0,2 mrd au total. En outre, du fait de la suppression de SIC 27, les autres actifs et passifs financiers jusqu'ici non inscrits au bilan sont comptabilisés pour un montant d'USD 79 mio. (CHF 78 mio.). La filiale italienne Fastweb achète différents services d'accès d'autres opérateurs de réseau fixe afin d'utiliser les lignes d'accès aux clients finaux. Une partie de ces services d'accès est désormais classée comme contrats de location selon la norme IFRS 16. La valeur des différentes lignes d'accès remplit les critères en tant qu'actif de faible valeur. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception d'IFRS 16. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès continuent d'être comptabilisés comme charges d'exploitation.



# Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

## Rapport sur l'audit du groupe

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Swisscom SA et de ses filiales (le groupe), comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018, le compte de résultat global consolidé, l'état consolidé de la variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que les notes aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés (pages 108 à 165) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

### Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des International Standards on Auditing (ISA) et des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe». Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession ainsi que du Code of Ethics for Professional Accountants (code IESBA) et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Éléments clés de l'audit



**Comptabilisation des chiffres d'affaires**



**Inscription à l'actif des installations techniques et des logiciels**



**Goodwill lié à Fastweb**



**Provisions et passifs éventuels pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence**

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



## Comptabilisation des chiffres d'affaires

### Elément clé de l'audit

Les activités de télécommunication de Swisscom se caractérisent par un volume élevé de transactions basées sur l'informatique (IT). Les contrats sous-jacents à ces transactions comportent souvent différents éléments qui sont comptabilisés séparément. A cet égard, la présentation correcte des éléments contractuels identifiés, la délimitation périodique des chiffres d'affaires et la facturation correcte dépendent largement des systèmes IT.

De plus, Swisscom a procédé à la comptabilisation des chiffres d'affaires conformément à la norme IFRS 15 nouvellement applicable et présenté dans les capitaux propres l'effet de l'IFRS 15 résultant des contrats non encore exécutés au 1er janvier 2018. L'effet du passage à l'IFRS 15 est caractérisé principalement par des contrats regroupés au niveau des activités suisses de télécommunication mobile.

### Notre approche

Nous avons analysé le processus depuis la conclusion du contrat jusqu'à la réception du paiement et nous avons évalué si les flux de valeurs ont été intégralement et correctement comptabilisés. Nous avons notamment identifié les principaux contrôles clés concernant la comptabilisation des chiffres d'affaires, puis nous avons vérifié leur efficacité par échantillonnage. Nous avons tenu compte du niveau élevé d'intégration de la fourniture et de la saisie des prestations par différents systèmes IT en testant, avec l'aide de nos spécialistes IT, l'efficacité des contrôles IT des systèmes pertinents pour la présentation des comptes.

Nous avons également réalisé des procédures d'audit analytiques. Sur la base des rapports internes, nous avons analysé, pour chaque segment de chiffre d'affaires et chaque catégorie de produit, les tendances concernant les principaux indicateurs et nous avons évalué sous un angle critique les écarts par rapport à nos attentes.

S'agissant des nouveaux produits importants, nous avons évalué si le moment de la comptabilisation des chiffres d'affaires et le montant ainsi comptabilisé pour les différentes composantes avaient été déterminés correctement.

Nous avons examiné le processus d'analyse concernant les effets de l'IFRS 15 sur la comptabilisation des chiffres d'affaires de Swisscom et évalué si les modifications en résultant au niveau des principes comptables ainsi que les effets sur les montants, notamment sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont complets et corrects. A cet effet, nous avons sélectionné des échantillons à partir de transactions significatives pour les chiffres d'affaires, nous les avons examinés depuis leur création jusqu'à leur comptabilisation et nous avons vérifié s'ils étaient présentés correctement conformément à l'IFRS 15. En outre, nous avons examiné les modifications pertinentes apportées aux processus liés aux chiffres d'affaires afin de déterminer si elles permettent d'analyser et de catégoriser les nouveaux contrats de manière à ce que ceux-ci soient comptabilisés correctement. De plus, nous avons vérifié l'adéquation et le bon fonctionnement des systèmes IT nouvellement mis en place par Swisscom en vue de la comptabilisation correcte des chiffres d'affaires.

De plus amples informations concernant la comptabilisation des chiffres d'affaires figurent dans les sections suivantes des notes aux comptes consolidés:

- Note aux comptes consolidés; modifications apportées aux International Financial Reporting Standards et aux interprétations devant être appliqués pour la première fois au cours de l'exercice
- Note aux comptes consolidés n° 1.1 – Segmentation



### Inscription à l'actif des installations techniques et des logiciels

#### Élément clé de l'audit

Face aux mutations technologiques que connaît le secteur des télécommunications, les investissements dans les nouvelles installations techniques et les logiciels jouent un rôle stratégique pour l'évolution des activités de Swisscom. A cet égard, il est important que les coûts qui ont été inscrits à l'actif au titre des installations techniques et des logiciels acquis et issus de la production propre remplissent les critères des IFRS.

#### Notre approche

Nous avons vérifié la conformité des directives de Swisscom en matière de comptabilisation à l'actif avec les IFRS ainsi que l'efficacité des contrôles clés relatifs au respect de ces directives.

Nous avons notamment examiné, au moyen d'une procédure de sélection statistique par échantillonnage, les installations techniques et les logiciels qui ont été inscrits à l'actif au cours de l'exercice sous revue afin de vérifier le caractère approprié de leur inscription à l'actif ainsi que le moment où celle-ci a été effectuée.

Nous avons également analysé l'étendue et le calcul approprié des heures travaillées par les collaborateurs de Swisscom pour les prestations de développement liées aux nouveaux projets importants. Pour ce faire, nous avons vérifié par échantillonnage les taux horaires utilisés par Swisscom sur la base des charges de personnel effectives et nous avons analysé les éventuels changements. Sur la base des valeurs budgétées mensuelles, nous avons comparé avec les chiffres réels les coûts prévus à inscrire et ne pas inscrire à l'actif pour les projets importants et nous avons évalué les écarts de manière critique.

De plus amples informations concernant l'inscription à l'actif des installations techniques et des logiciels figurent dans les sections suivantes des notes aux comptes consolidés:

- Note aux comptes consolidés n° 3.2 – Immobilisations corporelles
- Note aux comptes consolidés n° 3.4 – Immobilisations incorporelles



### Goodwill lié à Fastweb

#### Élément clé de l'audit

Au 31 décembre 2018, un goodwill de CHF 556 millions (2017: CHF 578 millions) est comptabilisé pour le secteur opérationnel Fastweb.

Le test de dépréciation annuel du goodwill lié à Fastweb est influencé de manière significative par les décisions d'appréciation du Management en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs attendus, le taux d'actualisation utilisé (WACC) et la croissance prévue.

#### Notre approche

Lors de notre vérification, nous avons évalué si pour le test de dépréciation du goodwill lié à Fastweb une procédure d'évaluation adéquate avait été choisie du point de vue méthodologique, si le calcul était compréhensible et si les hypothèses retenues étaient appropriées.

Nous avons notamment examiné sous un angle critique, sur la base des prises de position écrites du management local et de la Direction du Groupe, les données d'entrée et les hypothèses concernant les

flux de trésorerie sous-jacents au test de dépréciation ainsi que les taux de croissance futurs. De plus, nous avons vérifié l'exactitude historique du plan d'affaires sur la base d'une comparaison pluriannuelle des valeurs estimées avec les valeurs réelles.

S'agissant du taux d'actualisation utilisé, nous avons analysé les différents paramètres avec l'aide de nos spécialistes de l'évaluation et nous les avons comparés avec le groupe de référence.

Nous avons vérifié l'exactitude comptable et la pertinence méthodologique du modèle utilisé pour le test de dépréciation.

De plus, nous avons vérifié si les données relatives au test de dépréciation étaient correctement indiquées dans les notes aux comptes consolidés et si les analyses de sensibilité présentées reflétaient de manière adéquate les risques liés au test de dépréciation.

De plus amples informations concernant le goodwill lié à Fastweb figurent dans les sections suivantes des notes aux comptes consolidés:

— Note aux comptes consolidés n° 3.3 – Goodwill



#### Provisions et passifs éventuels pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

##### Élément clé de l'audit

Swisscom fournit des services d'accès réglementés pour d'autres prestataires de services de télécommunication. Les prix facturés font l'objet de procédures réglementaires.

De plus, la Commission de la concurrence (Comco) mène différentes procédures relatives au droit des cartels contre Swisscom.

Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, il pourrait également en découler des prétentions de droit civil contre Swisscom.

La constitution d'une provision ou la présentation d'un passif éventuel au titre de ces procédures est influencée de manière significative par les décisions d'appréciation du Management.

##### Notre approche

Nous avons vérifié l'efficacité des contrôles mis en œuvre pour identifier, évaluer et comptabiliser les procédures juridiques issues de l'environnement réglementaire et du droit de la concurrence.

En particulier, nous avons participé aux discussions trimestrielles relatives aux procédures juridiques avec les départements concernés et nous avons discuté et examiné sous un angle critique les récapitulatifs établis par le Groupe Swisscom en ce qui concerne les procédures juridiques.

Avec l'aide de nos spécialistes du droit, nous avons évalué la probabilité d'une sortie de trésorerie en relation avec une procédure juridique, le moment de la comptabilisation d'une provision au bilan et le montant correspondant ainsi que la présentation des passifs éventuels. S'agissant des procédures significatives, nous avons également obtenu une confirmation d'avocat externe de Swisscom, que nous avons examinée sous un angle critique.





Afin de vérifier le montant des provisions et des passifs éventuels, nous avons en outre évalué si les données internes et externes étaient correctement intégrées dans les calculs et si les hypothèses sous-jacentes aux calculs étaient appropriées.

S'agissant des passifs éventuels, nous avons vérifié si les données indiquées dans les notes aux comptes consolidés reflétaient les risques de manière appropriée.

De plus amples informations concernant les provisions et les passifs éventuels pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence figurent dans les sections suivantes des notes aux comptes consolidés:

- Note aux comptes consolidés n° 3.5 – Provisions, passifs et actifs éventuels

#### **Autres informations du rapport de gestion**

Le conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des états financiers consolidés, des comptes annuels, du rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit du groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux états financiers consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons produire un rapport. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

#### **Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### **Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des ISA et des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que,



individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des ISA et des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux états financiers consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin de délivrer notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences d'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvetage prises le cas échéant dans ce contexte.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excéderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.



## Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

KPMG SA

Hanspeter Stocker  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Toni Wattenhofer  
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, 6 février 2019

KPMG SA, Hofgut, case postale 112, CH-3073 Gümligen-Berne

KPMG SA est une filiale de KPMG Holding SA, elle-même membre du réseau KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une personne morale suisse. Tous droits réservés.

# Comptes annuels de Swisscom SA

## Compte de résultat

En mio. CHF	2018	2017
Produits nets des ventes de biens et des prestations de services	218	231
Autres produits d'exploitation	33	29
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>251</b>	<b>260</b>
Charges de personnel	(71)	(79)
Autres charges d'exploitation	(82)	(92)
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>(153)</b>	<b>(171)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>98</b>	<b>89</b>
Charges financières	(112)	(129)
Produits financiers	121	140
Rendement des participations	2 230	105
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>2 337</b>	<b>205</b>
Charge d'impôts sur le résultat	(13)	(8)
<b>Bénéfice net</b>	<b>2 324</b>	<b>197</b>

# Bilan

En mio. CHF	Notes	31.12.2018	31.12.2017
<b>Actifs</b>			
Trésorerie		306	290
Instruments financiers dérivés		3	4
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	3.1	132	7
Autres créances à court terme	3.1	2	2
Comptabilisation différée de la distribution de bénéfices de filiales		2 100	–
Actifs de régularisation		89	110
<b>Total des actifs à court terme</b>		<b>2 632</b>	<b>413</b>
Immobilisations financières	3.1	5 026	6 045
Instruments financiers dérivés		40	73
Participations	2.2	8 214	7 973
<b>Total des actifs à long terme</b>		<b>13 280</b>	<b>14 091</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>15 912</b>	<b>14 504</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
Dettes à court terme portant intérêt	3.2	1 763	2 211
Instruments financiers dérivés		6	5
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3.2	11	8
Autres dettes à court terme	3.2	301	39
Passifs de régularisation		52	70
Provisions		9	11
<b>Total des passifs à court terme</b>		<b>2 142</b>	<b>2 344</b>
Dettes à long terme portant intérêt	3.2	7 215	6 782
Instruments financiers dérivés		46	52
Autres dettes à long terme	3.2	2	2
Provisions		10	11
<b>Total des passifs à long terme</b>		<b>7 273</b>	<b>6 847</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>9 415</b>	<b>9 191</b>
Capital-actions		52	52
Réserve légale issue du capital/réserves issues d'apports de capital		21	21
Réserves facultatives issues du bénéfice		6 424	5 240
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>6 497</b>	<b>5 313</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>15 912</b>	<b>14 504</b>

# Annexe aux comptes annuels

## 1 Informations générales

### 1.1 Nom, forme juridique et siège

- Swisscom SA, Ittigen (canton de Berne)
- Société holding du groupe Swisscom
- Swisscom SA est une société anonyme de droit public conformément à la loi fédérale du 30 avril 1997 sur l'entreprise de télécommunications (LET).
- Numéro d'identification des entreprises (IDE) CHF-102.753.938

### 1.2 Capital-actions

Le capital-actions est constitué au 31 décembre 2018 d'un nombre inchangé par rapport à l'exercice précédent de 51 801 943 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 par action.

### 1.3 Actionnaires importants

Au 31 décembre 2018, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51,0% des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de la société.

### 1.4 Nombre d'équivalents plein temps

Le nombre moyen d'emplois en équivalents plein temps de Swisscom SA était supérieur à 250 lors de l'exercice sous revue ainsi que lors de l'exercice précédent.

### 1.5 Autorisation de publication et approbation des comptes annuels

Le Conseil d'administration de Swisscom SA a autorisé la publication des présents comptes annuels le 6 février 2019. Aucun événement important postérieur à la clôture de l'exercice n'est survenu jusqu'à cette date. Les comptes annuels sont sujets à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 2 avril 2019.

## 2 Résumé des principales règles comptables

### 2.1 Généralités

Les principes d'évaluation importants appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il convient de préciser que la possibilité de constitution et de dissolution de réserves latentes pour assurer la prospérité de l'entreprise à long terme a été prise en considération.

### 2.2 Participations et comptabilisations de distributions de bénéfices de filiales

Les participations sont comptabilisées à la valeur d'acquisition après déduction des corrections de valeur nécessaires. Dans la mesure où l'Assemblée générale des filiales approuve les distributions de dividendes avant que les comptes annuels de Swisscom SA soient adoptés par le Conseil d'administration, les distributions de bénéfices correspondantes sont enregistrées de manière anticipée auprès de Swisscom SA.

Une liste des participations directes et indirectes détenues par Swisscom SA figure dans la note 5.4 jointe aux comptes annuels consolidés.

### 2.3 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture (hedge accounting)

Les instruments financiers dérivés qui servent de couvertures des risques de change et de couvertures des variations de taux d'intérêt sont évalués au prix courant. La modification des prix courants est comptabilisée dans le compte de résultat. Les instruments dérivés qui remplissent les conditions d'une opération de couverture sont évalués selon les mêmes principes d'évaluation que l'élément couvert. Les bénéfices et les pertes résultant de l'élément couvert et de l'opération de couverture sont traités ensemble (prise en considération collective de l'unité d'évaluation).

### 2.4 Propres parts du capital

Les actions propres sont portées au bilan en diminution des capitaux propres à leur date d'acquisition et à leurs coûts d'acquisition.

## 3 Informations concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

### 3.1 Créances et immobilisations financières

En mio. CHF	31.12.2018		31.12.2017	
		Dont envers des participations		Dont envers des participations
Créances clients	132	131	7	7
Autres créances à court terme	2	1	2	1
Immobilisations financières	5 026	4 911	6 045	5 934

### 3.2 Dettes

#### Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services et autres dettes

En mio. CHF	31.12.2018		31.12.2017	
		Dont envers des participations		Dont envers des participations
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	11	5	8	4
Autres dettes à court terme	301	26	39	11
Autres dettes à long terme	2	–	2	–

Les autres dettes à court terme au 31 décembre 2018 incluent des dettes envers des institutions de prévoyance pour un montant de CHF 1 mio. (exercice précédent: aucune).

#### Dettes portant intérêt

En mio. CHF	31.12.2018	31.12.2017
Prêts bancaires	1 212	736
Emprunts obligataires	5 520	6 106
Placements privés	428	500
Dettes portant intérêt vis-à-vis de participations	1 741	1 556
Autres dettes portant intérêt vis-à-vis de tiers	77	95
<b>Total des dettes portant intérêt</b>	<b>8 978</b>	<b>8 993</b>
Dont des dettes portant intérêt à court terme	1 763	2 211
Dont des dettes portant intérêt à long terme	7 215	6 782

## Emprunts obligataires

En mio. CHF ou EUR	31.12.2018		31.12.2017	
	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal
Emprunts obligataires en CHF 2009–2018	–	–	1 385	3,25
Emprunts obligataires en EUR 2013–2020	500	2,00	500	2,00
Emprunts obligataires en EUR 2014–2021	500	1,88	500	1,88
Emprunts obligataires en CHF 2010–2022	500	2,63	500	2,63
Emprunts obligataires en CHF 2015–2023	250	0,25	250	0,25
Emprunts obligataires en CHF 2012–2024	500	1,75	500	1,75
Emprunts obligataires en EUR 2015–2025	500	1,75	500	1,75
Emprunts obligataires en CHF 2014–2026	200	1,50	200	1,50
Emprunts obligataires en EUR 2018–2026	500	1,13	–	–
Emprunts obligataires en CHF 2016–2027	200	0,38	200	0,38
Emprunts obligataires en CHF 2017–2027	350	0,38	350	0,38
Emprunts obligataires en CHF 2016–2028	200	0,38	200	0,38
Emprunts obligataires en CHF 2018–2028	150	0,75	–	–
Emprunts obligataires en CHF 2014–2029	160	1,50	160	1,50
Emprunts obligataires en CHF 2016–2032	300	0,13	300	0,13
Emprunts obligataires en CHF 2017–2033	150	0,75	150	0,75
Emprunts obligataires en CHF 2015–2035	150	1,00	150	1,00
Emprunts obligataires en CHF 2018–2035	150	1,00	–	–

## 4 Informations complémentaires

### 4.1 Propres parts du capital

	Nombre	Prix moyen en CHF	En mio. CHF
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>1 514</b>	<b>520</b>	<b>1</b>
Achat sur le marché	7 200	468	3
Distribution pour les paiements fondés sur des actions	(8 090)	468	(4)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>624</b>	<b>468</b>	<b>–</b>
Achat sur le marché	8 300	468	4
Distribution pour les paiements fondés sur des actions	(8 581)	468	(4)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>343</b>	<b>468</b>	<b>–</b>

### 4.2 Sûretés constituées en faveur de tiers

Au 31 décembre 2018, les garanties pour les sociétés du groupe au profit de tiers s'élevaient à CHF 253 mio. (exercice précédent: CHF 290 mio.).

### 4.3 Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Au 31 décembre 2018, il existait des actifs financiers non disponibles pour un montant de CHF 108 mio. (exercice précédent: CHF 105 mio.). Ces actifs servent à couvrir des engagements résultant de crédits bancaires.



#### 4.4 Droits de participation des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe

Le tableau ci-après indique le nombre d'actions bloquées et non bloquées détenues au 31 décembre 2017 et 2018 par les membres du Conseil d'administration et les membres de la Direction du groupe, ainsi que leurs parties liées:

Nombre	31.12.2018	31.12.2017
Hansueli Loosli	3 113	2 733
Roland Abt	379	205
Valérie Berset Bircher	329	213
Alain Carrupt	329	213
Frank Esser	642	478
Barbara Frei	919	784
Anna Mossberg <sup>1</sup>	112	–
Catherine Mühlemann	1 559	1 443
Theophil Schlatter <sup>2</sup>	–	1 419
Renzo Simoni	324	160
<b>Total des actions des membres du Conseil d'administration</b>	<b>7 706</b>	<b>7 648</b>

1 Elue au Conseil d'administration le 4 avril 2018.

2 Fin de mandat à la Direction du groupe le 4 avril 2018.

Nombre	31.12.2018	31.12.2017
Urs Schaeppi (CEO)	4 380	3 964
Mario Rossi	1 483	1 236
Hans C. Werner	1 259	1 068
Marc Werner	1 158	750
Urs Lehner	290	115
Heinz Herren	1 856	1 586
Dirk Wierzbitzki	604	234
<b>Total des actions des membres de la Direction du groupe</b>	<b>11 030</b>	<b>8 953</b>

En 2018, 1 486 actions (CHF 0,7 mio.) ont été distribuées à des membres du Conseil d'administration et 1 974 actions (CHF 0,9 mio.) à des membres de la Direction du groupe.

Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

# Proposition concernant l'emploi du bénéfice

## Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale, lors de sa séance du 2 avril 2019, d'affecter le bénéfice résultant du bilan de l'exercice clôturé au 31 décembre 2018, soit CHF 6 424 mio., comme suit:

En mio. CHF	31.12.2018
<b>Affectation du bénéfice</b>	
<b>Résultat accumulé non distribué exercice précédent</b>	<b>5 240</b>
Dividende ordinaire <sup>1</sup>	(1 140)
<b>Report de solde</b>	<b>4 100</b>
Bénéfice net de l'exercice	2 324
<b>Résultat accumulé à disposition de l'Assemblée générale</b>	<b>6 424</b>
Dividende ordinaire de CHF 22.00 par action sur un total de 51 801 600 actions <sup>1</sup>	(1 140)
<b>Report à nouveau</b>	<b>5 284</b>

1 Sans actions propres.

Si l'Assemblée générale accepte cette proposition, un dividende par action sera versé aux actionnaires le 8 avril 2019 comme suit:

Par action nominative	CHF
Dividende ordinaire brut	22,00
Moins 35% d'impôt anticipé	(7,70)
<b>Dividendes distribués, nets</b>	<b>14,30</b>



# Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swisscom SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 173 à 178) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels». Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucun élément clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de la société à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux comptes annuels ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par la société de la continuité de l'exploitation.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences d'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvegarde prises le cas échéant dans ce contexte.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.



### **Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Hanspeter Stocker  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Toni Wattenhofer  
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, 6 février 2019

KPMG SA, Hofgut, case postale 112, CH-3073 Gümligen-Berne

KPMG SA est une filiale de KPMG Holding SA, elle-même membre du réseau KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une personne morale suisse. Tous droits réservés.